

SMA magazine

Le magazine d'information de Saint-Malo Agglomération
n°13 / décembre 2023

Première flamme pour l'unité de méthanisation et le biogaz



Étonnants créateurs

Les lauréats
P. 8

Assainissement

Les grandes lignes
du schéma directeur
P. 22

Déchets

Le plan de réduction
des déchets
P. 24

Numérique

L'enjeu majeur
de la cybersécurité
P. 32

- FINANCES** 4 Débat d'orientation budgétaire : vers la démarche de "budget vert"
- FINANCEMENTS** 5 Partenariats : une dynamique essentielle pour réussir le projet de territoire
- 6 Zones d'activités : l'inventaire, 1^{re} étape de la stratégie foncière
- ÉCONOMIE** 8 Étonnants créateurs : les gagnants
- 11 Parean biotechnologies, un projet labellisé pôle de compétitivité
- AGRICULTURE** 12 Forum alimentaire : vers un référentiel de normes
- TOURISME** 13 Le contrat de destination Cap Fréhel - Saint-Malo - Baie du Mont-Saint-Michel
- ÉVÉNEMENTS** 14 2024, année olympique
- 15 De grands événements à vivre partout
- NATURE & CLIMAT** 16 Futur parc naturel régional : 66 communes ont dit « Oui »
- 17 Rive, le nouveau réseau d'information et de valorisation de l'environnement
- TRANSITION ÉNERGÉTIQUE** 18 Nouvelles énergies : l'Agglo porte la flamme
- NATURE & CLIMAT** 20 Sobriété énergétique : un enjeu pour la santé et pour l'environnement
- PRÉVENTION DES INONDATIONS** 21 4 digues pour 1 sillon
- ASSAINISSEMENT** 22 Les grandes lignes du schéma directeur
- DÉCHETS** 24 Le plan de réduction des déchets
- MOBILITÉ** 26 Une étude sur le secteur de la gare de Saint-Malo et ses abords
- HABITAT** 27 10 millions d'euros pour accompagner la production de logements
- POLITIQUE DE LA VILLE** 28 Le futur contrat de ville se construit avec les habitants
- ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR** 30 L'esprit campus
- NUMÉRIQUE** 32 La cybersécurité : un enjeu majeur
- PETITE ENFANCE** 33 Les Festi'Mape, de nouveaux temps forts pour rythmer l'année
- NOS COMMUNES ONT DU TALENT** 34 Un talent par commune : un panorama insolite de l'Agglo

SMA Magazine : magazine d'information de Saint-Malo Agglomération – Directeur de la publication : Gilles Lurton, président de Saint-Malo Agglomération – Rédactrice en chef : Anne-Marie Maisonneuve – Rédacteurs : Benoît Sourd, Béatrice Ercksen, Sébastien Garcia – Photo de couverture : Marine Sannier – Autres crédits photos : SMA (Gaëlle Gouchet, Anne-Marie Maisonneuve, Marine Sannier, Benoît Sourd, 4 Vents (Dominique Grandemange), Simon Barrau, Manuel Clauzier, Emmanuel Berthier / EV4, Eugénie Rago – Maquette et mise en page : Quadrat Design – Impression : Atimco – Encres végétales sur papier 100 % recyclé – Dépôt légal : décembre 2023 – n° 13 – ISSN n° 2556-124 3 – Contacts : Saint-Malo Agglomération, 6 rue de la Ville-Jégu – BP 11 – 35260 Cancale Tél : 02 23 15 10 85 – Email : abt.communication@stmalo-agglomeration.fr – Web : www.stmalo-agglomeration.fr



Une Agglomération respectueuse du patrimoine, de l'environnement et actrice du développement durable ; solidaire pour créer un territoire équilibré au bénéfice de tous ; au service du bien-vivre ensemble et du bien commun ; innovante et créative pour un développement attractif. Ce cap, qui est celui de notre projet de territoire, nous l'avons fixé ensemble, en début de mandat. Nous l'avons aussi tenu, et ce malgré une succession de tempêtes qui ont pour nom : Covid, Ukraine, inflation... Nous ne pouvons pas stopper les tempêtes, mais nous pouvons nous adapter et nous devons nous mobiliser pour cela.

À l'aube de cette année 2024, je remercie toutes celles et tous ceux, nombreux, dont la capacité à garder confiance nous permet, aujourd'hui, de dire que la transition de notre territoire est amorcée. Et j'ai toutes les raisons de croire que nous maintiendrons ce cap jusqu'au bout.

J'y crois parce que notre engagement ne se limite pas aux mots. Il se traduit par des actions concrètes. Une démarche de budget vert est amorcée. En passant au crible toutes les dépenses au regard de leur impact environnemental, elle nous guide pour bâtir un avenir respectueux de notre environnement.

Des partenariats clés ont été conclus. L'opération de revitalisation du territoire, le contrat départemental de solidarité territoriale, la convention territoriale globale avec la CAF et Bien vivre en Bretagne pour bâtir ce territoire que nous voulons équilibré et au bénéfice de tous.

Des études approfondies sur la densification des zones d'activités économiques et le secteur de la gare de Saint-Malo vont nous permettre d'acquérir davantage de connaissances pour mieux mobiliser le foncier. La

capacité d'innovation des entreprises du territoire, et celle des lauréats du concours Étonnants Créateurs, nouvelles pépites qui rejoindront celles des éditions précédentes, illustrent notre capacité à être à la pointe d'un développement à la fois attractif et durable.

Sur les sujets complexes, qui exigent une réflexion pluridisciplinaire, nous avons encouragé la création de comités d'experts comme celui qui suit la qualité de l'air. Des talents et des convictions se sont conjugués pour créer un nouveau réseau d'information et de valorisation de l'environnement. Des habitants se sont mobilisés aux côtés des associations pour élaborer le futur contrat de ville.

Les principaux documents stratégiques, véritables feuilles de route pour les prochaines années, ont aussi été élaborés : le plan local de l'habitat, celui de la réduction des déchets ménagers, le schéma directeur de l'assainissement, le schéma de l'enseignement supérieur...

Toutes ces avancées, dont les premières concrétisations sortent de terre, à l'image de l'unité de méthanisation et de la station de biogaz, me rendent optimiste pour l'avenir de notre territoire. Je renouvelle mes remerciements à toutes les équipes de Saint-Malo Agglomération pour leur engagement sans faille.

Saint-Malo Agglomération porte la flamme d'un territoire solidaire, respectueux, innovant, au service du bien commun. Autant de valeurs qui sont, aussi, celles de l'olympisme.

En 2024, continuons à porter haut nos valeurs !

Gilles Lurton

Président de
Saint-Malo Agglomération

Débat d'orientation budgétaire : l'impact environnemental des dépenses analysé

Au menu du conseil communautaire du 21 décembre, le débat d'orientation budgétaire (DOB) s'inscrit dans une conjoncture économique toujours incertaine. La feuille de route du projet de territoire reste toutefois inchangée et une méthode d'évaluation de l'impact environnemental des dépenses, dite « budget vert », a été amorcée.

Dans la continuité de son plan climat air énergie et de la démarche de labélisation du même nom, Saint-Malo Agglomération a amorcé, en 2023, la construction d'un budget vert. Cette méthode encore pionnière consiste à analyser l'impact environnemental des dépenses envisagées. Les élus peuvent ainsi savoir dans quelle mesure elles répondent à l'urgence climatique et encouragent (ou non) la sobriété. Présenté en amont du débat d'orientation budgétaire, comme le rapport de développement durable qui, cette année, inclut le bilan trisannuel des gaz à effet de serre, le budget vert 2024 porte sur les investissements. Il intégrera le fonctionnement dès 2025. « C'est un outil d'aide à la décision, mais ce n'est pas un critère de jugement, précise Morgane Perrette, directrice de la transition écologique. Il faut surtout le voir comme un outil d'amélioration continue. »

Poursuivre le programme du projet de territoire sans modifier les objectifs financiers

À l'urgence climatique, s'ajoutent la limitation des ressources planétaires et les tensions géopolitiques. L'inflation qui en découle pèse sur tous les postes et impose plus que jamais de réinterroger l'ensemble des lignes budgétaires selon la méthode dite Breiz initiée au début du mandat. Ce pilotage réactif des dépenses de fonctionnement et d'investissement est essentiel pour poursuivre le programme du projet de territoire sans modifier les objectifs financiers : deux millions d'euros d'épargne nette au terme du mandat, un ratio de désendettement inférieur à 12 ans et le maintien d'une capacité d'investissement de 6,4 millions d'euros par an de 2022 à 2026 sur le budget principal. À la suite du débat d'orientation budgétaire, le projet de budget primitif 2024 sera proposé au vote du conseil communautaire le 8 février 2024.



Questions à Pascal Simon

Vice-Président en charge des finances

Le budget vert est-il un atout ou une contrainte supplémentaire ?

Les deux. C'est une contrainte nouvelle et incontournable pour les conditions de vie de demain et des générations à venir, un autre mode de pensée qui nous oblige à réfléchir autrement à nos dépenses.

Si vous deviez citer 3 points de vigilance en 2024, ce serait...

La maîtrise des charges de fonctionnement, l'évolution réglementaire de la collecte des déchets avec la complexité supplémentaire des biodéchets, le renouvellement de la DSP transports qui va devoir être regardée avec beaucoup de vigilance tout en veillant à maintenir la qualité du service public. En 2023, le coût des transports, pour le budget général, a augmenté de 20 %, soit un million de plus qu'en 2022.

Le gouvernement a créé, en septembre, un Haut Conseil des finances publiques locales. Qu'en attendez-vous ?

Qu'il prenne la mesure de la complexité, aujourd'hui, des collectivités territoriales à équilibrer les budgets et à continuer de maintenir des projets avec la capacité de les financer. Mais c'est une tentative du gouvernement d'écouter les collectivités territoriales et c'est positif. Il faut espérer qu'il ne s'agira pas juste d'écouter, mais aussi d'entendre.

BUDGET VERT : les dépenses classées en cinq catégories

POUR FAIRE SON BUDGET VERT, SAINT-MALO AGGLOMÉRATION A RETENU LA MÉTHODE I4CE (Institut de l'économie pour le climat)

TRÈS FAVORABLE

ayant un impact très positif sur le climat aujourd'hui et demain, compatible avec une France neutre en carbone

FAVORABLE SOUS CONDITIONS

permettant une réduction des émissions, mais insuffisante pour la neutralité carbone ou présentant un risque de verrou technologique à long terme

NEUTRE

sans impact significatif sur la trajectoire de neutralité carbone

DÉFAVORABLE

incompatible avec la neutralité carbone, qui induit des émissions de GES significatives

À APPROFONDIR

ayant a priori un impact sur le climat, mais non classable en l'état par manque d'informations ou de données. L'analyse se précisera au fil des années.

Partenariats : une dynamique essentielle pour réussir le projet de territoire

Deux partenariats essentiels, la convention d'opération de revitalisation du territoire et le contrat départemental de solidarité territoriale, ont été approuvés en novembre par le conseil communautaire. Ils convergent vers un même objectif : favoriser un développement équilibré et durable du territoire en répondant aux besoins pluriels des 18 communes.

Saint-Malo Agglomération a un projet de territoire. Pour Pierre-Yves Mahieu, 1^{er} vice-président en charge, notamment, de son élaboration et des politiques contractuelles : « Cela signifie que toutes les aides doivent permettre de faire converger les ressources vers sa réalisation. Les partenariats ont une vocation similaire qui est d'encourager le fait intercommunal ou communautaire. Que ce soit dans le cadre de Bien vivre en Bretagne, du contrat de solidarité territoriale, du périmètre de l'opération de revitalisation du territoire ou de la convention territoriale globale avec la CAF, on identifie des besoins qui diffèrent selon les communes, mais auxquels il faut répondre pour que le territoire réussisse. Ce qu'il faut, c'est de la cohérence, de la complémentarité et un maximum d'interactions entre les communes. »

Mener à bien des projets structurants à l'échelle de plusieurs communes

Le contrat départemental de solidarité territoriale s'inscrit dans cette logique. Il prévoit de soutenir une sélection de projets structurants entre 2023 et 2027 par une enveloppe de près de 6,7 millions d'euros (5,1 millions d'investissement, mobilisables jusqu'à 50 % dès 2023, et 1,6 million pour l'animation locale). Les projets éligibles doivent être supra communaux et répondre aux enjeux partagés par le département d'Ille-et-Vilaine et Saint-Malo Agglomération en matière d'accueil de nouveaux habitants, de maillage des services, d'accélération des transitions et d'affirmation des solidarités.

Requalifier les centres-villes de Saint-Malo, Cancale et Saint-Jouan-Guérets

Labellisées Petites villes de demain, Cancale et Saint-Jouan-des-Guérets exercent des fonctions de centralité et ont le devoir de rester attractives pour elles-mêmes et pour les communes



En intégrant le périmètre de l'ORT de Saint-Malo Agglomération, Pierre-Yves Mahieu espère notamment « renforcer la fixation d'une population au titre de résident principal, rénover l'église et développer les mobilités douces ». Signe de son engagement en faveur du cadre de vie, Cancale a par ailleurs reçu une 3^e fleur le 24 novembre dans le cadre du label Villes et villages fleuris.

avoisinentes. Après avoir défini leurs priorités, elles ont intégré la convention d'opération de revitalisation du territoire (ORT) qui, jusqu'à présent, concernait le seul programme Action cœur de ville de Saint-Malo. Les trois villes partagent donc la même ORT, mais elles ont chacune un plan d'action et une gouvernance qui leur sont propres. L'ORT 2023-2026 a été signée le 18 décembre entre les quatre collectivités locales (Saint-Malo Agglomération, Saint-Malo, Cancale et Saint-Jouan-des-Guérets) et l'État, la Caisse des dépôts et des consignations, Action logement, l'Anah, la Région, le Département, l'EPF Bretagne et la SNCF Gares et connexions.

Bien vivre en Bretagne

La signature de la convention 2023-2025 Bien vivre en Bretagne est prévue au 1^{er} semestre 2024. En 2021 et 2022, cette subvention régionale a déjà représenté 2,1 millions d'euros et bénéficié à 17 projets sur le territoire. Portant sur l'accélération des transitions, les centralités, l'habitat et l'accès aux services, elle s'inscrit dans une enveloppe globale de près de cinq millions d'euros entre 2021 et 2027. Renforcer l'offre de services aux familles est aussi l'objectif du partenariat avec la CAF dans le cadre de la convention territoriale globale signée en janvier 2023.

L'inventaire des zones d'activités : 1^{re} étape de la stratégie foncière

Approuvé par le conseil communautaire, le 14 novembre dernier, l'inventaire est la première étape de l'étude d'évaluation des capacités de densification des zones d'activités économiques, qui alimentera la stratégie foncière de l'Agglomération.

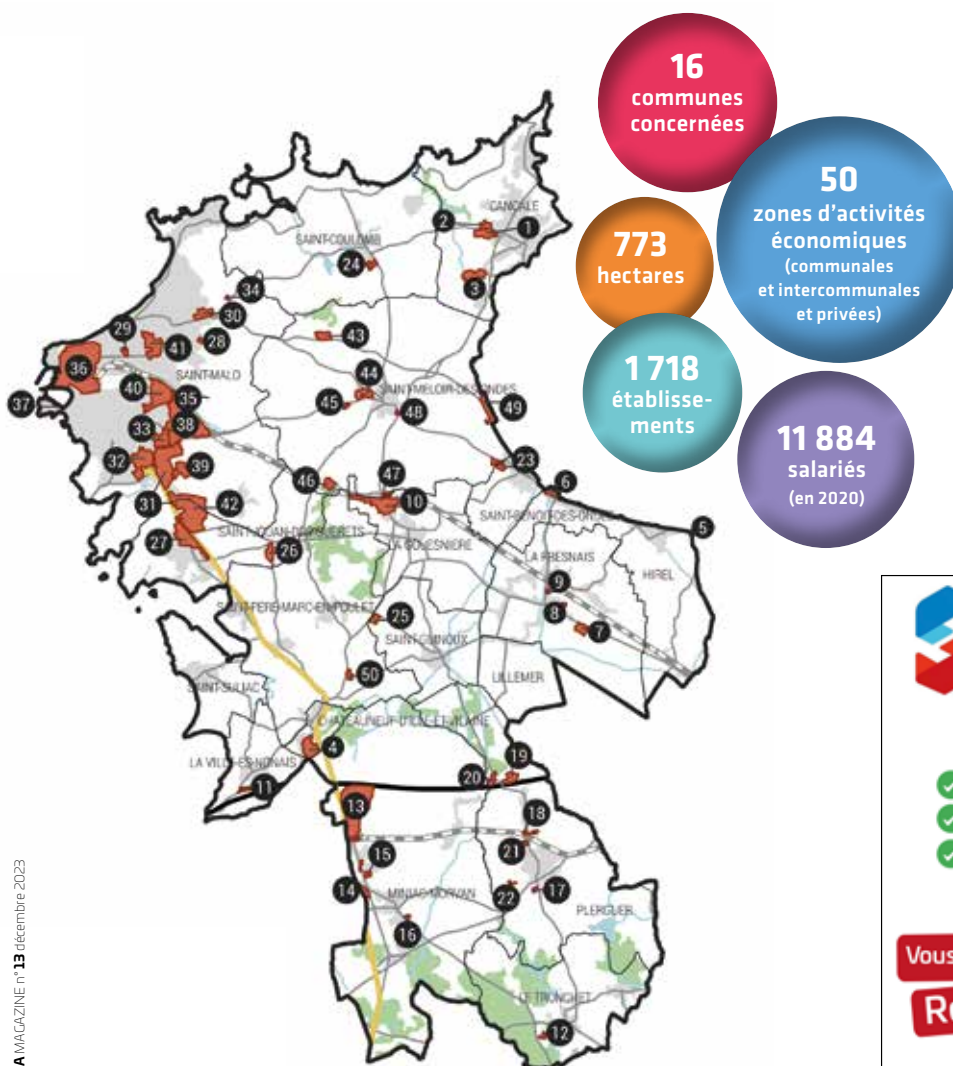
« Le zéro artificialisation nette, mais aussi le zéro émission nette de carbone, l'intelligence artificielle et l'évolution démographique nécessitent qu'on fasse le point. » Pour Pierre-Yves Mahieu, vice-président en charge de la coopération entre les territoires, de l'aménagement, des politiques contractuelles, de l'élaboration du projet de territoire et des grands projets stratégiques, faire un état des lieux de l'ensemble des zones

d'activité du territoire était nécessaire à plus d'un titre. L'obligation faite par la loi Climat et Résilience de réaliser un inventaire des zones d'activités économiques tombait donc plutôt bien. Du 29 septembre au 29 octobre derniers, les propriétaires et occupants des 50 zones d'activités économiques du territoire ont eu un mois pour répondre à la consultation lancée par Saint-Malo Agglomération. Pour chaque zone

d'activité économique, il s'agissait de recueillir, conformément à la loi, un état parcellaire, la surface de chaque unité foncière, l'identification des propriétaires et des occupants, ainsi que le taux de vacance au regard de la CFE.

Une réflexion commune à l'échelle du pays

L'ensemble de l'étude (inventaire des ZAE, stratégie foncière, observatoire habitat-foncier, cotation de la demande...), confiée à l'Audiar, dans le cadre d'une convention de deux ans (2022-2024), représente un coût global de 137 000 euros. « Cela permettra de voir ce qui peut être optimisé, densifié, réutilisé, ce qui, aujourd'hui, est désaffecté, précise Pierre-Yves Mahieu. On aura peut-être même des activités qui, hier, avaient vocation à s'implanter dans certaines zones, mais qui, demain, si on doit refaire la ville sur la ville ou la ville autrement, en limitant les déplacements domicile-travail, pourraient la regagner dans une nouvelle approche de son organisation. La méthodologie de l'Audiar est aussi la même pour les quatre EPCI du pays de Saint-Malo, ce qui permettra d'assembler les quatre données et de mener une réflexion commune à l'échelle du pays. »



SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

L'Agglo recherche plusieurs services civiques :

- ✓ Une dizaine de missions en 2024
- ✓ D'une durée de 8 mois
- ✓ Des actions sur les 18 communes de l'Agglo

Vous avez entre 18 et 25 ans ?

Rejoignez-nous !

* 30 ans pour les personnes en situation d'handicap

Flashez le QR CODE pour s'inscrire



Saint-Malo Agglomération

Nouveaux locaux pour deux entreprises en progression

Atalante, qui accueille notamment des activités innovantes ou technologiques, et Actipole, destinée aux activités industrielles, de production, de logistique, de transport, de commerce de gros et de travaux publics sont les deux plus grandes zones d'activité structurantes de Saint-Malo Agglomération.

À Actipole, Colas récupère, recycle et revend les déchets de chantier

C'est un Noël que les 72 salariés de l'agence Colas Côte d'Émeraude attendaient avec impatience. L'entreprise emménage en effet dans ses locaux flamboyants neufs de la ZAC Actipole à Miniac-Morvan. Deux parcelles composent le site : l'une, de 8 000 m², comprend les bureaux, des locaux sociaux, des espaces de stockage et un parking pour les salariés et les véhicules de chantier ; l'autre, de 32 000 m², accueille une plateforme Valormat de valorisation des déchets dits inertes. Les matériaux issus du BTP et des espaces verts y sont analysés, transformés (par exemple par concassage) et revendus aux professionnels. Cette économie circulaire fait partie des huit engagements du groupe Colas en matière de RSE (responsabilité sociétale des entreprises). Le bâtiment, conforme à la réglementation environnementale RE 2020, est ainsi doté de panneaux photovoltaïques. Les parkings sont équipés de bornes de recharge pour une flotte qui passe intégralement à l'électricité. L'entreprise

est aussi très attentive au bien-être, à la santé et à la sécurité de ses salariés : « Cela fait huit ans que l'on n'a aucun accident avec arrêt de travail dans notre agence, précise Brice Poirier, responsable de Colas Côte d'Émeraude, ce qui est plutôt une grosse performance dans notre métier. » L'établissement est par ailleurs membre du Geiq (groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification) de Saint-Malo. Brice Poirier espère « recruter au moins une dizaine de personnes sur 2024, essentiellement en alternance et en insertion. »



Derniers préparatifs, chez Colas, avant l'emménagement.



Chupinpack a emménagé en juillet 2023 dans ses nouveaux locaux d'Atalante

Anciennement en atelier relais, Chupinpack poursuit son développement à Atalante

La CPSI corp - Chupinpack est spécialiste de l'emballage, du conditionnement, et du process industriel des poudres et granulés, un domaine dans lequel l'étanchéité est primordiale. La société équipe de grands groupes internationaux dans l'industrie agroalimentaire, chimique et pharmaceutique, des mines et carrières, mais aussi des petites entreprises innovantes. Le succès est au rendez-vous. D'abord installée à la pépinière Le Cap, de 2010 à 2015, Chupinpack a ensuite rejoint l'atelier relais de la Passerelle sur la zone des Mottais. Elle est installée, depuis début juillet 2023, à Atalante, dans un bâtiment de 1 200 m² d'emprise au sol, sur un terrain de 4 700 m². Pour cette entreprise de négoce spécialisée dans ces équipements très pointus, les anciens locaux étaient en effet devenus trop exigus et freinaient le développement de son activité. En outre, Chupin Pack développe depuis 2015 un service technique qui lui permet de proposer des prestations d'études, d'installation et de maintenance. Aujourd'hui, l'entreprise compte 14 salariés pour un chiffre d'affaires de trois millions d'euros. Elle envisage de recruter trois nouveaux collaborateurs dans les trois ans à venir.

Étonnants créateurs Et les gagnants sont...

Ils étaient 48 sur la ligne de départ. Ce sont finalement six porteurs de projets particulièrement innovants qui ont décroché les différents prix du concours des Étonnants Créateurs. Tour d'horizon d'une édition qui s'est distinguée par l'intérêt marqué des concurrents pour les questions environnementales.

C'est devant un public garni, rassemblé ce lundi 11 décembre à l'hôtel malouin du Nouveau Monde, que les résultats ont été dévoilés. Sur les visages des gagnants, la tension a laissé place à l'euphorie des gagnants. La sixième édition du concours avait été lancée en juillet par Saint-Malo Agglomération, la CCI d'Ille-et-Vilaine – délégation de Saint-Malo et l'association Si tous les Ports du Monde. Quarante-huit dossiers ont été déposés, 30 d'entre eux ont été retenus pour un grand oral face à trois différents jurys, composés d'experts du monde de l'entreprise. Parmi les lauréats des jeunes, des moins jeunes. Des novices de l'entrepreneuriat, des profils plus expérimentés.

« La pertinence du concept, l'audace, les données chiffrées ou encore le respect de la démarche RSE sont autant de critères qui ont été pris en compte par les jurys. »

Dominique de La Portbarré

Tous, en tout cas, ont su se démarquer par le caractère particulièrement innovant de leur projet. « La pertinence du concept, l'audace, les données chiffrées ou encore le respect de la démarche RSE sont autant de critères qui ont été pris en compte par les jurys », a énuméré



Dominique de La Portbarré, vice-président de Saint-Malo Agglomération en charge, notamment, de l'économie. Les vainqueurs, qui se sont engagés à s'installer sur le territoire de Saint-Malo Agglomération, ont été départagés en trois catégories et se répartiront la dotation globale s'élevant à 90 000 euros (en monétaire et en services) auquel s'ajoute un prêt d'honneur de 10 000 euros d'Initiative pays de Saint-Malo.

« Nous sommes particulièrement fiers de cette dotation qui s'améliore au fil des éditions. On sait que ce prix a aidé par le passé toute une série de petites entreprises qui ont pu démarrer leur activité, se développer et faire de très belles choses sur notre territoire », s'en est félicité Gilles Lurton, président de Saint-Malo Agglomération.



2 prix de la création d'entreprise d'une valeur de 25 000 € chacun



GLOBE FOR YOU de Titouan Sessa. Il s'agit d'un concept particulièrement astucieux. Un modèle de remorque de vélo prénommé Maïna, qui tire sa particularité de l'usage d'un matériau inattendu : la fibre de lin. Pourquoi ? Car celle-ci assure une résistance étonnante sur l'ensemble du cadre de la remorque.

Sur scène, Titouan Sessa, accompagné d'une partie de son équipe, affiche un large sourire :

« On entre dans une période charnière, celle du développement commercial. En cela, ce trophée va énormément nous apporter. »

3D Refit de Johann Prodhomme, Antoine Keldany, Alain Goanvec et Philippe Coroller. Grâce à une solution industrielle de réaménagement intérieur, personnalisable et écoresponsable des navires de plaisance, 3D Refit propose de remettre à neuf aussi bien les voiliers de plus de 12 mètres que des bateaux motorisés, à l'image des péniches.

L'émotion était évidemment au rendez-vous pour l'équipe de 3D Refit.

« Depuis le début, c'est une belle histoire qui se raconte avec ce territoire où l'on nous a accompagnés pour notre installation. Ce soutien continue et on en est vraiment ravis »,

a confié Johann Prodhomme lors de la remise du trophée.



1 prix potentiel de développement d'une valeur de 25 000 €



CUTBACK SPORTS d'Antoine de Pierrefeu et Malo Dourver. L'entreprise défend la relocalisation, à Saint-Malo, de 10 % de la production des planches de glisse destinées à l'Europe. Un défi de taille qui prend forme grâce à la fabrication de ces planches autour d'un pain de mousse à base de déchets verts. Un système complexe pour un objet qualitatif et responsable.

« La somme sera utilisée pour la partie recherche de notre entreprise. On va essayer de trouver des résines de plus en plus biosourcées »,

a dévoilé Malo Dourver, épaulé sur scène par son compère Antoine de Pierrefeu.

3 Prix coup de cœur du jury d'une valeur de 5 000 € chacun



SOLUTION CHARIOT d'Isabelle Nicolas. Le chariot Jasmin va bouleverser l'organisation des professionnels du commerce de détail. Cet outil de manutention, ergonomique et non mécanisé permet de limiter les troubles musculo-squelettiques et d'optimiser le tri des déchets.

« Je suis très émue, laisse échapper Isabelle Nicolas. Cette récompense va réellement m'aider dans ma démarche de création d'entreprise qui interviendra en début d'année prochaine. Je vais avoir besoin de financement pour toute la partie communication du projet. »

MAYERO de Lucas Le Gall. Mayero est une jeune entreprise qui prône le réemploi de mâts de planche à voile en carbone à travers la fabrication d'installations dédiées au nautisme : supports de panneaux solaires souples à destination des régatiers/coueurs au large, bossoirs d'annexe et portiques sur mesure pour les plaisanciers, voiliers comme moteurs. Ou comment rendre compatibles les plaisirs de la navigation

avec une démarche environnementale axée sur la réutilisation des matériaux composites en fin de vie.

Pour Lucas Le Gall, ce prix vient accompagner la croissance de sa jeune entreprise, lancée il y a tout juste un an.

« Cette récompense va me permettre d'industrialiser la fabrication qui est un peu artisanale pour l'instant ! »



OXYGO d'Olivier Bigot et Emmanuel Troussard. Oxygo conçoit et commercialise une gamme de véhicules électriques, allant du scooter au petit camion de livraison en passant par la voiture sans permis. Initialement implantée entre Saint-Malo et Rennes, l'entreprise a étendu son réseau de distribution en France, en Belgique et au Luxembourg. La construction

prochaine d'un entrepôt dans la zone Atalante viendra accompagner cette croissance.

« Un trophée qui offre un bel éclairage à la société Oxygo, une occasion d'être encore plus connu et reconnu »,

a glissé Olivier Bigot.

Plus un prêt d'Initiative pays de Saint-Malo, d'une valeur de 10 000 euros

Ce prêt est venu récompenser l'entreprise Trait tartine qui commercialise, depuis mai 2023, 12 parfums différents de caramel au beurre salé en tubes d'aluminium recyclé et recyclable. Produits à Saint-Coulomb, ces tubes peuvent séduire aussi bien les locaux que la clientèle touristique désireuse de rapporter un peu de Bretagne dans ses valises. Un prêt que Philomène Raguet de Brancion (venue prendre le micro en l'absence du fondateur de Trait tartine, Adrien Bischoff), imagine dédié « au développement d'une nouvelle gamme de confitures étonnantes ! »



Projets labélisés par
les pôles de compétitivité :

L'Agglo soutient Parean biotechnologies



Valentin Quiniou, CSO de Parean biotechnologies, et project leader du projet MESHCAP.

Installée à Atalante, la startup malouine, Parean biotechnologies, prix spécial du développement de l'édition 2021 d'étonnants créateurs, est partie prenante du projet MESHCAP. Soutenu par Biotech santé Bretagne, labélisé par le pôle de compétitivité Atlanpole biothérapies, ce projet de recherche pour lutter contre le cancer du poumon est financé par la région Bretagne, Saint-Malo Agglomération et l'État français via le plan France 2030 cogéré par BPI France.

Sept pôles de compétitivité sont présents en Bretagne : Vegepolys Valley, Images & Réseaux, EMC2, Atlanpole biothérapies, ID4mobility, Valorial et Pôle mer Bretagne Atlantique. L'objectif : encourager l'émergence de projets collaboratifs de recherche et développement (R&D) associant, au moins, deux entreprises et un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche. Dans ce cadre, Saint-Malo Agglomération participe au financement des projets portés par les entreprises dont le siège social est implanté sur son territoire et qui y réalisent leurs activités de recherche. L'aide est conditionnée au bouclage, validé par les instances sollicitées, du plan de financement global du projet. Le projet MESHCAP représente ainsi un budget total de 1,6 million d'euros,

dont 600 000 euros à la charge de Parean biotechnologies.

Lutter contre le cancer du poumon, l'un des plus mortels au monde

Dans le cadre du projet MESHCAP, un projet de trois ans en collaboration avec les entreprises bretonnes Biotrial et le laboratoire public Oncogenesis Stress Signaling (Inserm U1242 / Université de Rennes), 300 000 euros ont été attribués à Parean biotechnologies, soit 50 % d'un budget total de 600 000 euros porté par Parean : 270 000 euros par la région Bretagne, 30 000 euros par Saint-Malo Agglomération. Cette somme couvrira la rémunération de chercheurs, le recrutement d'un doctorant à Saint-Malo, et l'achat de matériel et réactifs de

laboratoires. Cinq personnes travaillent à ce jour chez Parean, dont trois à Saint-Malo. Parean ouvre actuellement ses recrutements, dont au moins trois à Saint-Malo, et vise dix employés à fin 2024. Ce projet préclinique vise à étudier les interactions entre le microbiote, le système immunitaire et les cellules cancéreuses, dans le but de développer de nouvelles thérapies contre le cancer du poumon, l'un des plus mortels au monde, avec un taux de survie à cinq ans de seulement 15 %. Parean biotechnologies annonce par ailleurs la finalisation de sa première levée de fonds auprès d'investisseurs privés, afin de soutenir son expansion en Europe et l'accélération de ses programmes de R&D.

Les Pass commerce et artisanat ont évolué

Plusieurs critères d'attribution de ces aides à la création, reprise, modernisation ou extension d'entreprises commerciales et artisanales de proximité ont évolué. Dans les communes de moins de 2 000 habitants, seules les créations de commerces en ZAE sont exclues. L'aide s'est aussi étendue au quartier prioritaire de Saint-Malo et au centre-bourg de Cancale (hors La Houle). Autres nouveautés : les associations peuvent déposer un dossier et les dépenses en faveur de la transition écologique (économies d'énergie, réduction des déchets, consommation d'eau, rejets...), de la RSE, de l'accessibilité, de la stratégie commerciale et de la cybersécurité sont désormais éligibles.



Plus d'infos sur www.stmalo-agglomeration.fr/vie-economique/aides-aux-entreprises/pass-commerce-et-artisanat



Le Garage Perrudin (Helena Perrudin), à Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine, bénéficiaire d'un pass commerce et artisanat pour la réfection de façade du bâtiment.



Erwan Leroux, à Saint-Méloir-des-Ôndes, bénéficiaire d'un pass commerce et artisanat pour l'acquisition de matériel, a créé son entreprise de plomberie, chauffage et énergies renouvelables.

Comment préserver notre système alimentaire en période de crise ?

Mercredi 6 décembre, Saint-Malo Agglomération organisait à Cancale son deuxième forum de l'alimentation et de l'agriculture. Les échanges vont nourrir son plan alimentaire territorial. Retour sur la table ronde de la matinée, préambule à des ateliers l'après-midi.

« Notre ambition collective, c'est de permettre à tous les habitants et visiteurs du territoire d'accéder à une alimentation locale et durable ». Au pupitre, Pierre-Yves Mahieu, 1^{er} vice-président de Saint-Malo Agglomération, dévoile l'état d'esprit de ce forum de l'alimentation et de l'agriculture. Dans le public de l'auditorium de l'Amérance, des acteurs des filières concernées ainsi que des élus assistent à un débat où le concret prime. Comment maintenir un système alimentaire fiable et durable en période de crise ? Une vaste question autour de la thématique de la résilience donc, mise en situation par trois scénarios catastrophes : une

AGRICULTURE



Les participants à la table ronde.

De gauche à droite : Christophe Le Bihan, directeur général de Mytilimer ; Hermine Chombart de Lauwe, déléguée générale du CNRA ; Thomas Tison, producteur ; Pierre-Yves Mahieu, 1^{er} vice-président de Saint-Malo Agglomération.

sécheresse extrême, le retour d'une pandémie et une pénurie majeure des énergies-carburants.

« La clé, c'est le consommateur »

Aux agriculteurs de se préparer en amont ? Sur scène, Thomas Tison, producteur de lait et représentant du syndicat des Jeunes agriculteurs, renverse la réflexion : « Nous sommes prêts à faire évoluer notre manière de travailler. En est-il de même pour le consommateur ? » questionne l'exploitant, qui embraye : « Durant l'épisode Covid, beaucoup venaient profiter des ventes directes dans lesquelles s'étaient lancées plusieurs exploitations. Du jour au lendemain, ces mêmes personnes sont retournées dans les grandes surfaces. La clé, c'est le consommateur. Notre production est liée à ses choix ». Et l'éducation à une meilleure alimentation débute dès le plus jeune âge. La restauration scolaire est la solution la plus évoquée. Dans l'audience, on cite la cantine de Plerguer et ses repas « à 80 % local et bio », sans augmentation des tarifs.

« La primauté du local »

« C'est l'enjeu numéro 1 », renchérit Christophe Le Bihan, directeur général de Mytilimer,

entreprise génératrice de 200 emplois autour de la mytiliculture, l'ostréiculture ou encore l'aquaculture. Sa société mise sur son implantation locale en ayant pris « la décision de regrouper à Cancale beaucoup de nos activités, un pan important du lavage de moules et coquillages, dans un bâtiment où l'on espère disposer, en partie, d'une autonomie énergétique ». Des propos que ne dément pas Hermine Chombart de Lauwe, déléguée générale du Conseil national pour la résilience alimentaire (CNRA) pour qui : « La primauté du local est essentielle même s'il est aussi nécessaire de créer des liens entre circuits courts et longs ». L'experte défend plusieurs principes de résistance aux crises parmi lesquels le besoin de diversifier les produits et acteurs de l'alimentation pour éviter tout type de dépendance, ainsi que l'intérêt de considérer les déchets comme un moyen de ressource plus qu'une pollution. Ce débat instructif a précédé les ateliers de l'après-midi consacrés aux solutions concrètes à mettre en oeuvre en matière de résilience alimentaire.

Un nouveau Pass jeune agriculteur attribué

Pierre Benis a bénéficié du Pass jeune agriculteur, soit une subvention de 5 000 euros pour la reprise d'une exploitation agricole située à la Ville Jean, à Saint-Méloir-des-Ondes. Deux activités se répartissent sur le site : d'une part une production de légumes (principalement des choux-fleurs, des choux pommés, des pommes de terre) et de céréales (maïs). Producteur adhérent de Terres de Saint-Malo pour la distribution de ses légumes, Pierre Benis va conserver, dans ses effectifs, un temps plein à l'année.



L'appui de la Région

à la destination Cap Fréhel, Saint-Malo, Baie du Mont-Saint-Michel

Le contrat de destination 2023-2025 de la destination régionale Cap Fréhel – Saint-Malo – Baie du Mont-Saint-Michel devrait être signé en janvier 2024. Elle bénéficiera d'une dotation régionale de près d'un million d'euros pour déployer une stratégie visant, notamment, à mieux équilibrer les flux entre le bord de mer et le reste du territoire.

Positionnée comme « un territoire de prestige, façonné par une nature généreuse et enchanté par le génie humain », la destination Cap Fréhel – Saint-Malo – Baie du Mont-Saint-Michel fait partie des 10 destinations de Bretagne. À ce titre, la stratégie de développement touristique du territoire a été actualisée, à l'horizon 2025, en tenant compte des priorités régionales liées aux transitions (environnementales, sociales et économiques) et à l'affirmation des identités.

Le programme d'actions vise à gérer les flux, notamment sur le littoral, à développer un tourisme intérieur, à promouvoir les modes de déplacement doux et actifs (randonnées à vélo et pédestres) et à préserver le territoire ainsi que ses habitants. Ce contrat permettra aux partenaires de la destination de mobiliser une dotation régionale de près d'un million d'euros (dont 619 892 euros d'investissement) pour financer le déploiement de cette stratégie.



Le belvédère des Ondes.



Le moulin à marée de Quinard (Saint-Jouan-des-Guérets) depuis la vélomaritime.

4 AXES ET 17 ACTIONS

1. Gérer les flux touristiques sur la frange littorale et les sites très fréquentés

- 1.1 > Mettre en place et assurer le suivi d'indicateurs sur la gestion des flux touristiques et la gestion des ressources
- 1.2 > Élaborer un schéma d'accueil des camping-caristes et des van-lifers
- 1.3 > Gérer les flux sur le GR 34 (état des lieux et diagnostic)
- 1.4 > Développer l'offre de services sur la vélomaritime (EuroVélo4)

2. Développer un tourisme intérieur

- 2.1 > Développer l'offre de services sur la liaison vélo Rennes-Dinan-Dinard-Saint-Malo (V42)
- 2.2 > Développer l'offre de services sur l'itinéraire pédestre régional Mon Tro Breizh
- 2.3 > Élaborer un sentier nautique sur la vallée de la Rance
- 2.4 > Concevoir un projet sur le modèle des chaises rouges de Parcs Canada (installation de mobilier original pour signaler un point de vue ou élément d'intérêt méconnu)

3. Développer les mobilités touristiques alternatives à la voiture

- 3.1 > Améliorer la desserte en transport en commun du littoral, de Saint-Malo au cap Fréhel (ligne littorale 14)
- 3.2 > Mettre en place un Pass mobilité et loisirs en lien avec la carte Korrigio
- 3.3 > Connecter les itinéraires de grande randonnée aux transports en commun en rétro littoral

4. Observer, communiquer et animer les réseaux des acteurs touristiques

- 4.1 > Élaborer un document annuel sur les chiffres clés de la destination
- 4.2 > Actualiser l'étude sur la filière nautique
- 4.3 > Animer les acteurs de la filière nautique
- 4.4 > Coordonner les acteurs nautiques sur l'appel à projet régional Nautic Lib
- 4.5 > Mettre en réseau les loueurs de vélos pour des produits en one way
- 4.6 > Élaborer le plan de communication de la destination

La destination Cap Fréhel - Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel :

- > 135 communes en Bretagne
- > 3 offices de tourisme : Dinan-Cap Fréhel Tourisme, Dinard Côte d'Émeraude Tourisme, Destination Saint-Malo – Baie du Mont-Saint-Michel.
- > Un périmètre qui s'étend sur 5 EPCI bretons (Dinan Agglomération, Saint-Malo Agglomération, les communautés de communes de la Côte d'Émeraude, de Bretagne romantique, du pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel) et qui associe deux EPCI normands (la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie et la communauté de communes Granville et Terre et Mer).

2024, année olympique

Saint-Malo Agglomération est labellisée Terre de Jeux 2024, à l'instar des villes de Saint-Malo et de Cancale. À quelques mois de l'ouverture des Jeux de Paris 2024, les initiatives se multiplient pour insuffler l'esprit olympique sur l'ensemble du territoire.

Saint-Malo recevra la flamme olympique le 1er juin, puis la flamme paralympique le 26 août, jour de l'ouverture des Jeux paralympiques : une double distinction pour la ville où plusieurs opérations labellisées Terre de Jeux 2024 ont déjà eu lieu. De son côté, Cancale a aussi organisé plusieurs événements labellisés, notamment une manifestation et un concert, en septembre dernier, de la chanteuse et ancienne sportive de haut niveau Nadia Zighem dite Nâdiya. L'initiative a été soutenue par Saint-Malo Agglomération à hauteur de 1 000 euros : une aide financière que chaque commune peut solliciter pour mettre en place des événements sportifs, culturels ou éducatifs célébrant l'esprit olympique.

Le sport, vecteur de citoyenneté et de fraternité.

Si les trois collectivités ont convenu de mettre en commun leurs moyens et leur dynamique, l'objectif de Saint-Malo Agglomération est en effet de faire profiter les habitants des

18 communes, notamment les jeunes générations, de cet événement unique. Un accompagnement des écoles est ainsi prévu pour faire partager aux élèves les idéaux de l'olympisme. Fair-play, persévérance et excellence seront au programme ! Une course à vélo organisée avec les clubs et associations cyclistes du territoire est également en projet. L'idée est de traverser toutes les communes de l'agglomération : 18 étapes qui seront l'occasion de fêter les valeurs olympiques. Sans oublier AquaMalo qui fait partie de la prestigieuse liste des centres de préparation et d'entraînement aux Jeux : une distinction qui souligne l'excellence du lieu.

Saint-Malo Agglomération a acquis l'exposition Histoire, sport et citoyenneté de la Casden Banque populaire. Cette exposition, qui retrace l'évolution des Jeux olympiques sur 125 ans, est à la disposition des communes du territoire qui peuvent la réserver.



Des pontons olympiques fabriqués à Saint-Malo

Construire 400 mètres linéaires de pontons pour les berges de Seine ainsi que 10 passerelles pour l'intérieur du village olympique en quelques mois : les deux lots du marché du village olympique remportés en 2022 par la société malouine ECMB constituaient un sacré défi. Pour ce marché, d'un montant total de 3,8 millions d'euros, qui fera aussi partie de l'héritage durable des Jeux, ECMB a dû acheter 80 mètres cubes de bois et 450 tonnes d'acier. 10 personnes supplémentaires ont aussi été recrutées pour pouvoir livrer à temps. C'est chose faite ! Parmi les prochains défis de l'entreprise : obtenir les certifications EN1090 (traçabilité des structures métalliques), Iso 26000 (responsabilité sociétale), Iso 9001 (qualité), Iso 14001 (environnement) et Iso 45001 (santé et sécurité au travail). Un autre défi attend aussi Christophe Legavre, dirigeant d'ECMB : porter la flamme olympique. Il a en effet été sélectionné pour être porteur de flamme.

De grands événements à vivre... partout sur le territoire !

BD, chants de marins, musique, solidarité, sport... Qu'ils soient grands ou plus confidentiels, culturels, solidaires ou sportifs, les événements participent à la vitalité et au rayonnement du territoire. Ils font vivre son patrimoine et son histoire, en composent l'âme et l'identité.

Dans le cadre de sa compétence Participation à de grands événements concourant à la promotion du territoire, Saint-Malo Agglomération soutient des rendez-vous comme Quai des bulles, l'Open 35, la Route du rock, Regards croisés ou encore les Bordées de Cancale qui mettent à l'honneur le chant traditionnel et maritime. Ces mélodies et ces paroles d'hier, qui racontent l'histoire, tissent des liens entre les habitants et entre les générations. Un tel festival permet à ce patrimoine culturel immatériel de ne pas disparaître. C'est l'une des illustrations de ce que peuvent apporter les événements, dont l'intérêt va bien au-delà du simple divertissement.

Permettre à tous les habitants, notamment aux plus jeunes, de vivre les événements

Chaque signature ou renouvellement de convention est l'occasion de négocier avec les organisateurs des contreparties à l'appui financier et logistique de Saint-Malo Agglomération. En 2023, les jeunes de sept accueils de loisirs ont visité les coulisses de la Route du rock, en août au fort



Avant le concert, visite des coulisses de la Route du rock, en août dernier, pour 16 enfants de l'accueil de loisirs de Miniac-Morvan âgés de 6 à 11 ans.

Saint-Père, et 60 pass ont été offerts aux agents de la collectivité. En octobre, 500 invitations à Quai des bulles ont été fournies aux communes. En novembre, 324 scolaires ont assisté à la projection d'un film d'animation au festival Regards croisés. Pour faciliter les déplacements, chacune des 18 communes dispose de quatre transports annuels assurés par le réseau MAT. Ils permettent aux scolaires, aux enfants des accueils de loisirs et autres structures d'être transportés gratuitement jusqu'aux sites. Une autre manière de faire vivre les événements consiste à les faire circuler dans les communes. Par exemple, les écoles et les bibliothèques qui en font la demande peuvent se faire prêter une exposition itinérante de BD dans le cadre de Quai des bulles. À partir de 2024, des Bordées des mousses sortiront de Cancale pour aller, chaque année, à la rencontre des enfants de quatre communes.



110 jeunes des centres de loisirs et accueils de jeunes ont bénéficié d'un accès gratuit au festival Quai des bulles le 27 octobre.

La ville de Saint-Malo primée au festival Regards croisés

Les remparts du silence faisait partie des courts-métrages en compétition lors du dernier festival. Une première participation réussie pour la ville de Saint-Malo, qui a reçu le prix Mention spéciale du jury. Inscrit dans la catégorie communication d'entreprise, ce film réalisé par Kévin Piémontois, infographiste à la direction de la communication, met en lumière le quotidien de Charlotte Yvet, sa collègue malentendante du service protocole, et la difficulté de travailler avec un handicap invisible.



Biodiversité : une dynamique de coopération est lancée

La préservation de la biodiversité est l'un des enjeux du futur parc naturel régional de la Vallée de la Rance-côte d'Émeraude. C'est aussi la raison d'être de l'atlas de la biodiversité de Saint-Malo Agglomération qui va faire participer le grand public ou encore du nouveau réseau Rive, qui regroupe une vingtaine de structures d'information et de valorisation de l'environnement.

L'objectif : agir à tous les niveaux, de manière cohérente.

Sur les 74 communes des pays de Dinan et de Saint-Malo appelées à se prononcer avant la fin du mois de septembre, 66 (dont 14 de Saint-Malo Agglomération) ont adhéré au futur parc naturel régional de la Vallée de la Rance-côte d'Émeraude. Les deux départements des Côtes-d'Armor et d'Ille-et-Vilaine, les agglomérations de

Dinan et de Saint-Malo, ainsi que la communauté de communes Côte d'Émeraude ont également adhéré. Après le vote de la région Bretagne, il appartiendra à la Première ministre de labelliser le parc pour une durée de 15 ans. La labellisation est attendue pour 2024.

Une équipe technique et d'ingénierie au service des communes

Les communes pourront faire appel aux services d'ingénierie de l'équipe du parc naturel régional pour accompagner, faciliter, monter des projets et mobiliser des moyens financiers relatifs à :

- > L'aménagement et la gestion de sites naturels et paysagers, la biodiversité locale, l'accueil de la nature en ville, l'amélioration des paysages et du cadre de vie ;
- > La valorisation ou la restauration du patrimoine de proximité des communes ;
- > L'éducation à l'environnement, l'implication des habitants (animation avec les écoles, sentiers d'interprétation, médiateurs saisonniers pour sensibiliser les usagers du littoral et touristes sur les sites naturels très fréquentés...);
- > Les projets économiques innovants (en matière d'environnement, de valorisation de produits et savoir-faire...)
- > L'aide à la prise en compte des schémas, plans et réglementations existants dans le domaine environnemental ;
- > La coordination de projets sur plusieurs communes ou intercommunalités.



Giroflée des murailles en bord de Rance

Le 9 novembre dernier, l'Office français de la biodiversité (OFB) a dévoilé les noms des lauréats de son appel à projets annuel d'atlas de biodiversité. Saint-Malo Agglomération en fait partie. Son projet sera donc financé par l'OFB à 20 % et par le Fonds européen de développement régional (Feder) à 60 %. Cette démarche engagée localement par une commune ou une structure intercommunale permet d'améliorer la

connaissance des milieux et des espèces grâce à des observations de terrain. L'analyse de la cartographie et des enjeux qui en découlent permet alors d'établir un plan d'actions approprié. L'atlas de la biodiversité repose sur l'engagement des communes et des acteurs locaux afin de mobiliser les citoyens, qui sont invités à participer à des inventaires participatifs, à des formations, etc. Depuis 2017, 491 projets d'atlas de la biodiversité ont été subventionnés en France par l'OFB pour un total de 3 578 communes participantes (soit plus de 10 % des communes du territoire national).



Cormorans en baie du Mont-Saint-Michel

Rive, le nouveau réseau d'initiative et de valorisation de l'environnement

Les structures d'éducation à l'environnement de Saint-Malo Agglomération ont eu trois ans pour apprendre à se connaître et à créer une dynamique de réseau. Le but : coopérer plutôt que d'être concurrence. Le résultat : la création officielle, en décembre 2023, du Réseau et de valorisation de l'environnement. De son acronyme Rive, il compte une vingtaine de structures actives et sera opérationnel en début d'année afin, notamment, de démultiplier les actions et de monter des projets complexes de mobilisation et d'éducation à l'environnement. Un premier aperçu de cette coopération, encore informelle,

avait été donné au moment de la Route du Rhum 2022 sur l'espace Saint-Malo expériences dédié à l'éducation à l'environnement et à la valorisation des espaces naturels du territoire. 14 entités y avaient contribué. Autre exemple, la commune de Plerguer a été accompagnée pendant huit mois pour écrire son programme d'éducation à l'environnement et les premières actions ont été mises en place cet automne. La création du réseau Rive répond à de nombreuses attentes. Avec les écoles, il s'agit de développer de nouvelles aires éducatives terrestres et maritimes, de déployer des animations sur

l'énergie, de renforcer la présence de structures d'éducation à l'environnement à la fête des plantes ou encore d'accompagner les établissements dans les labellisations (éco-école par exemple). D'autres objectifs concernent directement les collectivités, notamment pour répondre aux besoins en matière d'éducation à l'environnement, de mobilisation citoyenne dans le cadre des politiques publiques ou d'expérimentations en vue de monter de nouveaux projets.

Le Bocage, pour la biodiversité et contre les inondations

Les haies qui bordent les champs cultivés servent de refuge à de nombreuses espèces animales et végétales, d'où leur qualification de corridors écologiques. Elles nous protègent nous aussi. En retenant la terre et l'eau, en limitant le ruissellement des eaux pluviales, elles contribuent en effet à lutter contre l'érosion des sols et peuvent même protéger certaines zones habitées. Un projet bocager antiérosif est ainsi en cours à Saint-Suliac où, à l'initiative de la commune et en concertation avec les agriculteurs qui exploitent les terrains, la réalisation de 300 mètres linéaires de haies et de talus devrait être achevée vers mai 2024. L'objectif est de limiter les coulées d'eau boueuse depuis les pentes du mont Garrot vers les habitations et le centre-bourg en contrebas, un phénomène auquel la commune est confrontée lors de forts épisodes pluvieux. Autre bénéfice, en retenant les terres, les talus peuvent aussi limiter de 15 % les pertes de productivité des cultures. Ce dispositif se veut donc gagnant-gagnant ! Cerise sur le gâteau, il entre dans le cadre du programme Breizh Bocage et bénéficie donc du soutien des fonds



Le projet bocager antiérosif de Saint-Suliac se compose de trois talus : deux perpendiculaires à la pente pour faire rempart aux écoulements ; le troisième, parallèle à la route et planté d'essences caractéristiques du bocage. Cette haie servira de corridor écologique et hébergera à terme des insectes prédateurs des ravageurs de cultures comme les pucerons et les chenilles.

Feader, de la Région, de l'Agence de l'eau, du Département et de l'Agglomération. Le reste à charge est au maximum d'un euro par mètre linéaire en fonction du type d'aménagement et un accompagnement technique est assuré par le technicien bocage de Saint-Malo Agglomération. À partir de 2024, l'animation

du dispositif se focalisera sur trois communes par an autour des enjeux spécifiques que sont l'eau (qualité et disponibilité), la biodiversité (corridors écologiques, trame verte) et l'érosion (lutte contre les inondations).

Transition énergétique nouvelles énergies

Saint-Malo Agglomération, le Syndicat d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE 35) et sa société d'économie mixte, la Sem Energ'IV, sont en train de créer une boucle locale vertueuse. Comment ?

En construisant une unité de méthanisation qui valorisera les déchets de traitement d'eaux usées en biogaz et une station d'alimentation qui alimentera les véhicules roulant au GNV.

Inscrite dans le plan climat air énergie territorial (PCAET) et au cœur du projet de territoire, la réduction des gaz à effet de serre est l'un des objectifs centraux de la stratégie de l'Agglomération. L'un des moyens d'y parvenir est de récupérer les boues d'épuration et de graisses pour produire du biométhane qui sera injecté dans le réseau GRDF de gaz de ville. Les économies de CO₂ ont plusieurs explications, la première étant qu'un véhicule roulant au biogaz émet 80 % de CO₂ en moins par rapport à un véhicule diesel de même génération, d'où l'importance du renouvellement de la flotte de bus et de poids lourds que l'Agglomération a entamé en 2022. La méthanisation permettra en outre de réduire de 40 %, soit de 2 900 tonnes par an, la quantité de boues évacuées par camion. Elle génère aussi moins de CO₂ que le compostage.

Ouverte au public, la station d'avitaillement proposera du GNV dès le 1^{er} trimestre 2024

Pour compléter cette boucle vertueuse, Saint-Malo Agglomération a travaillé avec le Syndicat d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) et sa SEM Energ'IV pour construire une station d'avitaillement mixte (GNV et hydrogène) à proximité immédiate de la future usine de méthanisation. Sur le parking du réseau de bus MAT, une partie privatisée par l'Agglomération comptera 19 emplacements dédiés à l'avitaillement de ses bus, en charge lente la nuit. Une autre partie sera ouverte aux véhicules particuliers, d'entreprises et des collectivités. Elle proposera une charge rapide allant de deux minutes pour les voitures à 10 minutes pour les camions. La construction de l'unité de méthanisation a commencé en octobre pour une mise en service au printemps 2025. Celle de la station publique de distribution mixte à Saint-Malo a également commencé. Elle proposera du GNV dès le premier trimestre 2024, puis de l'hydrogène à partir de 2025.

- > Coût total de l'unité de méthanisation : 11,6 millions d'euros (10,5 millions financés par Saint-Malo Agglomération grâce au prêt accordé par la Banque des territoires signé le 19 octobre, 1,13 million d'euros financés par le département d'Ille-et-Vilaine). Le montant des recettes est estimé à 600 000 euros par an.
- > Coût de la station publique SDE/Energ'IV d'avitaillement en biogaz : 1,64 million d'euros
- > Coût de la station privative de Saint-Malo Agglomération : 768 000 euros

Le biogaz en 4 avantages

- > La lutte contre le changement climatique, en réduisant de plus de 80 % les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) de la flotte de bus et de poids lourds pour la collecte des déchets de l'Agglomération ;
- > L'amélioration de la qualité de l'air, en utilisant des motorisations à faibles émissions (voire, plus tard, à zéro émission avec l'hydrogène)
- > De nouveaux pas vers l'indépendance énergétique, en diversifiant les sources d'énergie et en produisant une énergie renouvelable et locale, consommée localement ;
- > L'amélioration du confort des usagers et citoyens, grâce à des véhicules plus silencieux et générant moins de vibrations.



3D du méthaniseur





Le chantier fin novembre



La pose de la première pierre de l'unité de méthanisation et de la station bio-GNV, le 19 octobre 2023, a été l'occasion d'une première flamme. De gauche à droite : Gilles Lurton, président de Saint-Malo Agglomération; Jean-Luc Chenut, président du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine; Philippe Brugnot, sous-préfet; Jean-Luc Bourgeaux, député; Jean-Claude Beline, vice-président de SDE 35 et administrateur d'Energ'IV.

Armor hydrogène : de l'énergie verte en circuit court

Le 6 septembre dernier, Saint-Malo Agglomération a officiellement rejoint le projet Armor hydrogène afin de constituer une filière hydrogène vert en circuit court en Bretagne Nord. Ce gaz propre, qui n'émet pas de CO₂ lors de son utilisation, est aujourd'hui considéré comme l'une des solutions sérieuses de décarbonation. Un enjeu de taille alors que les mobilités représentent près de 50 % des émissions de gaz à effet de serre du territoire.

Un consortium regroupant 200 entreprises, acteurs sociaux et politiques

Lauréat en 2022 de l'appel à projets régional Boucles d'écosystèmes territoriaux de productions et d'usages hydrogène renouvelable, Armor hydrogène a séduit Saint-Malo Agglomération qui a rejoint cet ambitieux projet le 6 septembre dernier. Le consortium regroupe 200 entreprises, acteurs sociaux et entités publiques (dont la CCI 22, Saint-Brieuc Armor Agglomération, le Syndicat départemental d'énergie 22 et la Banque des territoires). Ce projet vise à produire, près de Saint-Brieuc, de l'hydrogène produit à partir d'énergie issue de l'éolien terrestre (70 %) et du photovoltaïque (30 %). L'eau utilisée viendrait principalement d'eau recyclée (et non potable). La production pourrait atteindre 800 kg d'hydrogène par jour avec l'objectif de doubler à terme cette production. Une telle alternative à l'énergie fossile permettrait de réduire de 93 à 95 % les émissions de CO₂ des flottes de bus urbains et de bennes

de ramassage des déchets, et de réduire à néant les émissions de particules fines des véhicules roulant à l'hydrogène.

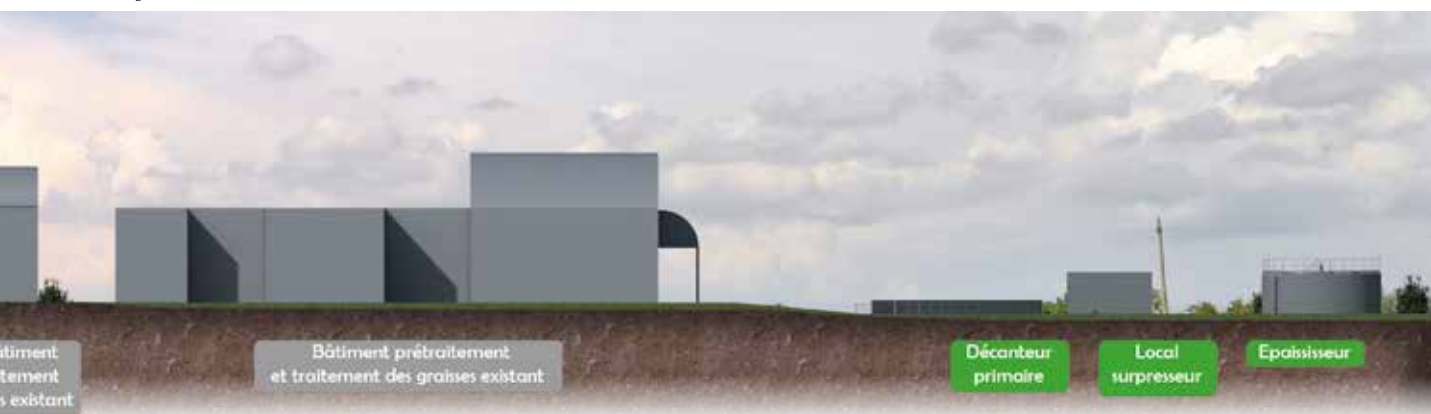
Vers l'émergence d'une filière de l'hydrogène vert en Bretagne nord ?

Un tel projet ne pouvait qu'intéresser Saint-Malo Agglomération qui a commencé à verdir sa flotte en 2022. Cela représente 54 bus sur 15 ans et 28 poids lourds pour la collecte des déchets sur 20 ans. Dans un premier temps, les investissements portent sur le biogaz, mais la station d'avitaillement mixte est d'ores et déjà pré-équipée pour recevoir de l'hydrogène, un carburant que la collectivité entend bien privilégier en fonction des évolutions techniques. Si cette volonté politique est renforcée par la présence de nombreux acteurs locaux travaillant sur cette énergie d'avenir, le projet de l'Agglomération ne prévoit actuellement pas de site de production d'hydrogène vert. Au regard des investissements requis, une mutualisation de telles infrastructures dans des rayons d'environ 100 km fait en effet

totalemment sens. En plus de la production et de la distribution, le projet Armor hydrogène favorisera aussi l'émergence d'une filière de l'hydrogène vert en Bretagne nord, associant entreprises, recherche et formation.

Dans l'attente des résultats de l'appel à projets de l'Ademe

La première étape du partenariat avec Armor hydrogène a consisté à bâtir une réponse commune à l'appel à projets de l'Ademe, Écosystèmes territoriaux de l'hydrogène, en septembre 2023. Il permettrait notamment à Saint-Malo Agglomération de bénéficier de subventions pour acquérir trois bus et six bennes à ordures ménagères roulant à l'hydrogène d'ici 2027 pour un coût global estimé de 6,6 millions d'euros : un programme dont la mise en œuvre est conditionnée par l'obtention de subventions de l'Ademe. Le consortium sera le 30 janvier Porte de Versailles à Paris, sur le stand Armor hydrogène dans l'espace Bretagne au salon Hyvolution.



Climat, air, énergie : trois problématiques intimement liées

Pour limiter le réchauffement climatique et réduire la pollution de l'air, il faut diminuer les quantités de polluants rejetés dans l'atmosphère. Les identifier, comprendre comment ils interagissent, est complexe, mais les bons gestes sont connus. La plupart découlent en effet d'une consommation d'énergie, transport et chauffage notamment, sur laquelle il est possible d'agir rapidement.

La qualité de l'air est un enjeu de santé publique fondamental, mais interpréter l'ensemble des données et des études est un exercice complexe. Le 3 mars dernier, un groupe d'experts avait ainsi participé à une première matinée d'échanges avec les élus de Saint-Malo Agglomération. Et en septembre dernier, un comité de suivi représentant 13 organismes* a été mis en place. « Chaque spécialiste a ses propres référentiels, ses sources, son vocabulaire, explique Morgane Perrette, directrice de la transition écologique à Saint-Malo Agglomération. L'enjeu de ce comité de suivi est d'amener les professionnels du monde de la santé et de l'environnement à mettre en commun leurs connaissances et leur approche du dossier, pour définir un plan d'action concerté et réellement efficace. » À ce jour, le comité de suivi a arrêté les grandes lignes d'intervention et les premières actions concrètes devraient être validées au conseil communautaire de février 2024.

Rénovation énergétique des bâtiments communaux : deux premières subventions sollicitées

Des actions sont déjà en cours dans les communes. Florian Coutant, conseiller en énergie partagé de Saint-Malo Agglomération, a réalisé 14 diagnostics énergétiques en



Aérer son logement au moins 10 minutes chaque jour : une mesure simple et efficace pour diminuer les risques de pollution (y compris au radon).

2023. La bonne nouvelle, c'est que les consommations ont baissé de 9 % entre 2022 et 2021 dans les 12 communes suivies par le conseiller en énergie partagé. La mauvaise, c'est que les factures ont augmenté de 16 %. De simples détails peuvent dégrader la performance des locaux : des radiateurs cachés par du mobilier, des rideaux enlevés, des joints de fenêtre usés... Il est facile d'y remédier. D'autres problèmes sont structurels. L'isolation déficiente, voire inexistante, des murs et toitures figure en tête de liste. Il y a aussi des huisseries mal posées, des baies vitrées peu isolantes orientées au nord... Une fois les causes identifiées, se pose la question des travaux et de leur financement. Deux des 12 communes accompagnées, Saint-Jouan-des-Guérets et Hirel, ont répondu à un appel à projets de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies. « Cette étape permet d'aller solliciter des fonds publics, précise Florian Coutant. Ces subventions leur permettront de couvrir 80 % des frais d'audit complémentaires et d'accéder à des financements pour une partie des travaux. »

* Saint-Malo Agglomération, la ville de Saint-Malo, le pays de Saint-Malo, la région Bretagne, le département d'Ille-et-Vilaine, la sous-préfecture de Saint-Malo, Air Breizh, la Dreal, l'ARS 35, l'ORSB, Santé publique France, CPTS Côte d'Émeraude, Capt'air.

Radon : une nouvelle campagne de mesure

Depuis deux ans, 580 volontaires habitant en maison individuelle dans les communes les plus exposées ont déjà relevé, à l'aide d'un dosimètre fourni gratuitement, la concentration de radon dans leur domicile. La campagne en cours, jusqu'à la mi-janvier, permettra d'augmenter le nombre de données. La prévention contre le radon est inscrite dans le contrat local de santé du pays de Saint-Malo. Ce gaz naturel radioactif est présent partout à la surface de la planète, mais à des concentrations importantes et en cas d'exposition pendant une longue période, il peut favoriser la survenue de cancers broncho-pulmonaires. En Bretagne, environ 20 % des décès par cancer du poumon lui seraient imputables.

Maison de l'habitat – 02 99 21 17 26 ou infoenergie@pays-stmalo.fr ou coordination-sante@pays-stmalo.fr

4 digues pour 1 sillon

Construite sur le Sillon, un cordon littoral sableux reliant le rocher d'intra-muros à Paramé, la célèbre digue malouine est en réalité composée de quatre ouvrages tous construits dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Historiquement entretenus par six gestionnaires, ils sont désormais tous gérés par Saint-Malo Agglomération.

Depuis, le 18 octobre 2023, au terme d'un processus qui aura duré huit ans, Saint-Malo Agglomération est l'unique gestionnaire des 2 800 mètres de digues malouines. Composées de quatre tronçons, elles étaient historiquement entretenues par six gestionnaires : la Ville, le Département, l'État, deux copropriétés et un syndicat de propriétaires. Leur transfert s'est fait progressivement après la prise de compétence de la Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) en 2015. Classé

A par la réglementation française, une catégorie qui signale un ouvrage important pour protéger la population, le système d'endiguement malouin mobilise un budget de 130 000 € par an pour sa surveillance et son entretien régulier. La gestion des escaliers et des cales d'accès à la mer a quant à elle été transférée par l'État à la Ville, de même que la gestion de crise en cas de risque majeur (tempête ou rupture d'ouvrage) sur le front de mer malouin.

Digue de la brasserie : des travaux en fonction des marées

Après deux interventions d'urgence en 2023, cette petite digue réparée partiellement au fil du temps fait l'objet d'un chantier de 65 000 euros (39 financés par les fonds verts de l'État et 26 par la taxe Gemapi de Saint-Malo Agglomération). Les travaux peuvent être seulement menés quand la hauteur d'eau est inférieure à 9 m 50, soit un coefficient de marée inférieur à 40. Trois phases ont ainsi été prévues. La phase 1 a été menée en octobre. Les deux autres, repoussées à cause de la tempête Ciaran, auront lieu en début d'année 2024.



- > 1 680 m gérés jusqu'en 2016 par l'Association syndicale de la digue de Paramé, un regroupement de propriétaires riverains institué par décret, en 1912

De la cale de la Piperie à la promenade des Fleurs, elle est ponctuée de sept épis en bois répartis de chaque côté de l'épi de la Hoguette. Elle a été construite et reconstruite par tronçons successifs entre 1833 et 1903 pour protéger les villas qui ont métamorphosé un paysage jusqu'alors composé de dunes (les nielles) et de moulins à vent.

- > 40 m gérés par deux copropriétés jusqu'en 2020

La brasserie du Sillon, créée en 1853, s'abrite derrière une digue qui jouxte la cale de la Piperie. Propriété privée jusqu'à ce que la Ville de Saint-Malo l'acquière gratuitement avant d'en rétrocéder la gestion à Saint-Malo Agglomération, cette digue fait le lien entre celles du Sillon et de Paramé.

- > 750 m gérés par l'État jusqu'en 2022
- > 170 m gérés par le Département jusqu'en 2016

Le cordon sableux qui reliait le château à l'endroit de la brasserie du Sillon a été renforcé à partir de 1509 par des empièvements. Progressivement maçonnée afin de préserver les industries et la route, la digue a pris sa forme actuelle dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Elle est protégée par un rideau de brise-lames en chêne dont 600 ont été remplacés par l'État en 2021-2022.

- > 130 m gérés par la ville de Saint-Malo jusqu'en 2015

Créée en 1880 après le comblement des douves, elle longe le parking de la Galère, du nom du bastion en pointe qui prolonge le château, jusqu'à la cale des Bains chauds. Ce premier établissement de bains thérapeutiques construit en 1838 abrita aussi le premier casino.

Schéma directeur d'assainissement : des enjeux forts pour la santé et l'environnement

État des lieux, géoréférencement précis des 1 000 kilomètres de réseaux de Saint-Malo Agglomération, diagnostic de fonctionnement : deux ans ont été nécessaires pour mener l'étude sur laquelle les élus communautaires vont s'appuyer pour adopter le schéma directeur d'assainissement, au premier trimestre 2024. L'objectif : définir et hiérarchiser les travaux à réaliser pour maîtriser les coûts, protéger la santé et la salubrité publiques, améliorer la qualité du milieu naturel.

Accompagnée par un groupement de bureaux d'études, la direction des cycles de l'eau de Saint-Malo Agglomération a collecté et analysé un maximum de données pour asseoir les décisions sur des bases solides. Ce travail s'est déroulé en trois étapes menées en parallèle : un état des lieux, le géoréférencement et la numérisation des réseaux, un diagnostic de fonctionnement. L'état des lieux a consisté à collecter et analyser les données disponibles des mairies (historique des systèmes d'assainissement, état des ouvrages, rejets dans le milieu naturel) avant le transfert de compétences à l'Agglomération en 2018. Le géoréférencement et la numérisation se sont traduits par une campagne de mesures, sur le terrain, pour mettre à jour les plans des réseaux

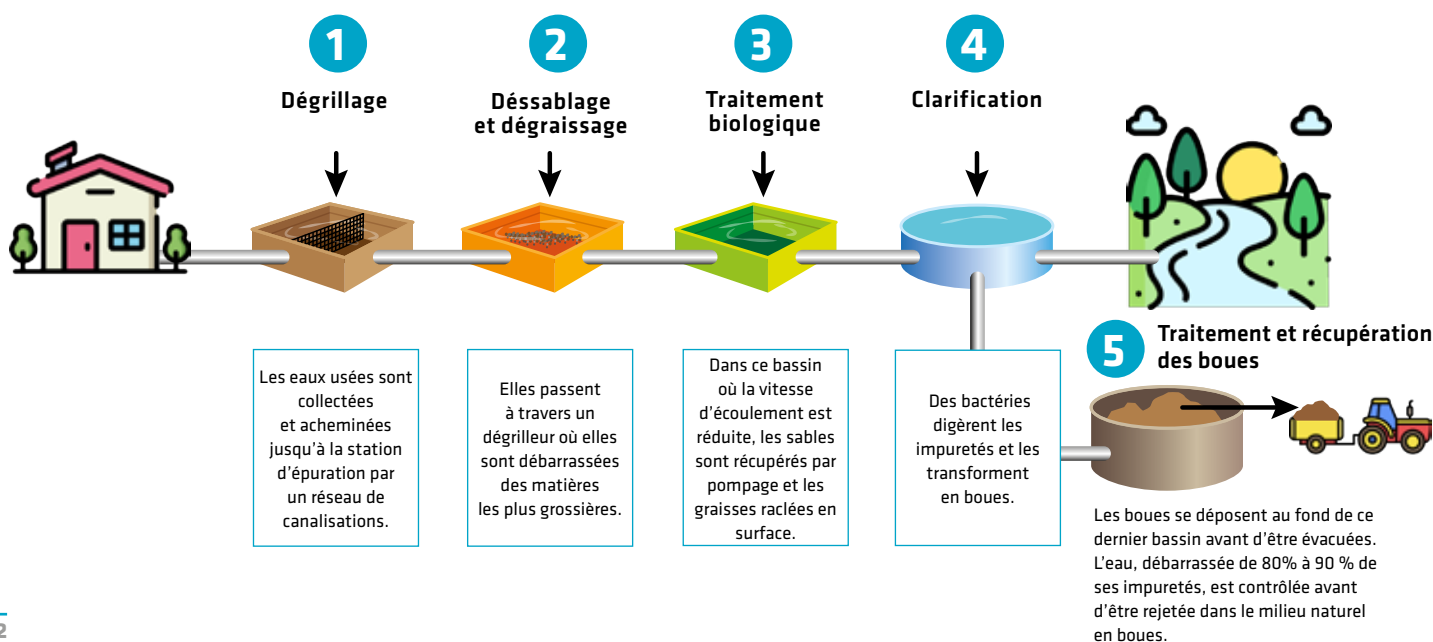
existants. La collectivité s'est ainsi dotée d'un outil cartographique précis pour en faciliter la surveillance et la gestion. Le diagnostic de fonctionnement a permis d'identifier et de localiser avec précision, par une campagne d'inspections et de mesures des débits et des charges polluantes, les dysfonctionnements des réseaux d'eaux usées et pluviales.

« Prioriser les travaux qui auront l'impact le plus important et le plus immédiat sur la qualité de l'eau »

C'est à partir de ces données que les services de l'Agglomération ont pu quantifier les rejets des 24 systèmes d'assainissement collectif du territoire et hiérarchiser les priorités. « Sur une grande

partie de l'Agglomération, il va être compliqué d'atteindre, avec un seul plan pluriannuel d'investissements, l'objectif réglementaire de "zéro déversement" au milieu naturel, estime Nolwenn Konrad, directrice des cycles de l'eau. L'enjeu est donc de prioriser les travaux qui auront l'impact le plus important et le plus immédiat sur les objectifs de qualité de l'eau. Il y a urgence pour sept stations d'épuration, qui sont en situation de surcharge ponctuelle ou régulière, et pour six systèmes de collecte qui présentent de fréquentes surverses au milieu naturel. Ils figurent donc dans tous les scénarios que nous préconisons aux élus. »

LES 5 ÉTAPES DE L'ÉPURATION DES EAUX USÉES



Encore trop de systèmes d'assainissement non-collectif (ANC) non conformes

« Nous avons été obligés d'adopter un système de pénalités pour amener les usagers à se mettre aux normes et réduire les pollutions, indique Nolwenn Konrad. Nous avons aussi réalisé des projets de zonage à l'échelle communale pour répertorier tous les endroits où un raccordement des ANC au système collectif serait possible. Le traitement des effluents en serait amélioré, mais cela représente souvent des investissements lourds pour la collectivité. »

La qualité des eaux littorales se joue en amont

Les indicateurs de la qualité de l'eau des zones conchylicoles, plages de baignade et zones de pêche à pied ont fait l'objet d'une attention particulière. Idem pour l'état écologique et physico-chimique des masses d'eaux côtières et de transition (la Rance). Résultat : les situations sont partagées, allant de globalement bonnes pour les eaux conchylicoles et de baignade à moyennes pour l'état écologique des masses d'eau de transition, voire mauvaises pour certaines zones de pêche à pied. « Les origines de cette pollution sont multiples, poursuit Nolwenn Konrad. Cela peut être lié à l'assainissement (mauvais branchements, systèmes d'assainissement non-collectif non conformes, débordements de postes de refoulement ou de stations d'épuration par fortes pluies...) ou à d'autres sources de pollutions (agriculture, industrie...). »

Une modélisation du réseau hydraulique malouin ajoutée à l'étude

À la différence des 17 autres communes de l'Agglomération, dont les réseaux sont en séparatif, les eaux usées de Saint-Malo sont acheminées vers la station d'épuration via un réseau majoritairement unitaire (eaux de pluie et eaux usées mélangées). Pour mieux cerner le fonctionnement de ce réseau, anticiper et, à terme, supprimer le maximum de déversement d'eaux usées dans les milieux naturels, une modélisation du réseau hydraulique malouin a été ajoutée à l'étude. Cet outil reproduit virtuellement la façon dont fonctionne l'assainissement sur la commune, avec ses réseaux, ses bassins de stockage, ses pompages, etc. Il suffit ensuite de simuler différents épisodes de pluviométrie (pluies courantes, pluies exceptionnelles, ...)

pour voir comment réagit le système et où se produiraient les éventuelles pollutions. Les calculs intègrent les résultats d'une étude de courantologie nommée VIBRance, réalisée par l'Iframer. Il est ainsi possible de simuler un flux de pollutions sur un point de rejet et d'évaluer sa dispersion au large, en fonction des courants et des coefficients de marée. « Nous avons fait tourner ce modèle sur une situation existante et comparé les résultats de la simulation à la réalité. On peut dire que cet outil est maintenant calé », se réjouit Nolwenn Konrad. « Il va nous permettre de mieux maîtriser le fonctionnement du système d'assainissement, mais aussi d'estimer l'impact des différents investissements que nous pourrions réaliser. C'est un excellent outil d'aide à la décision. »

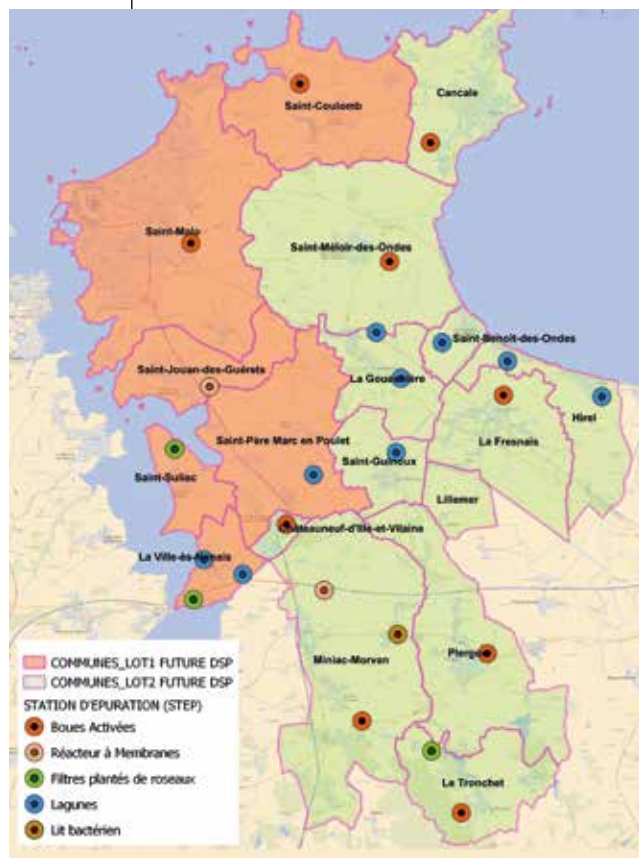
Quand l'économie rejoint l'écologie

Pour optimiser les coûts, tout en garantissant la qualité des services, Saint-Malo Agglomération étudie plusieurs solutions comme le regroupement et la mutualisation des stations d'épuration les plus saturées, combinés à des travaux d'optimisation pour en exploiter pleinement le potentiel. La conception des réseaux est aussi au cœur de nombreuses questions. En hiver, lors de fortes pluies, les eaux dites parasites (eau de pluie + eau de nappe) représentent 60% des eaux transportées jusqu'aux stations. Saturé par ce surplus, le système d'assainissement consomme plus d'énergie que de raison. Les projets de construction des stations d'épuration sont dimensionnés pour les 30 ans à venir, sur la base des projections démographiques des communes. En rendant le réseau de collecte plus étanche, d'importantes économies seraient réalisables. Les propositions de scénarios seront présentées début 2024 aux élus de Saint-Malo Agglomération qui décideront des priorités. Le programme de travaux devrait être connu fin avril prochain.

Gestion de l'assainissement collectif à compter du 1^{er} janvier : Suez côté Rance, Veolia côté baie

Pendant cinq ans, de 2024 à 2028, Suez sera le nouveau délégataire du service public d'assainissement sur les communes de Saint-Malo, Saint-Jouan-des-Guérets, Saint-Coulomb, Saint-Père-Marc-en-Poulet, La Ville-ès-Nonais (et le deviendra à Saint-Suliac à compter de 2026). Les autres communes restent chez Veolia. Par ailleurs, Saint-Malo Agglomération s'est engagée à harmoniser progressivement les tarifs à l'échelle communautaire d'ici 2028 : à service égal, tarif égal !

Contacts sur : www.stmalo-agglomeration.fr (page assainissement collectif) à partir du 1^{er} janvier. Le service public d'assainissement de Saint-Malo agglomération vous accompagne aussi dans vos différentes démarches via le site web, au 02 99 21 92 01 ou à la mairie annexe, place Bouvet, 35400 Saint-Malo



Le plan local de prévention des déchets se dessine

Objectif : réduire !

L'Agglomération porte actuellement un plan ambitieux visant à réduire les déchets produits d'ici 2030. Le tri à la source des biodéchets est l'un des leviers d'action.

« Le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas », répète à l'envi Joël Masseron, vice-président de Saint-Malo Agglomération en charge de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets. Une maxime qui illustre bien le combat dans lequel s'est engagée la collectivité et que traduit le plan local de prévention des déchets qui devrait être adopté à l'automne 2024. En bref : comment limiter drastiquement la production de l'ensemble des déchets (qui ont augmenté de 5,5 % sur les 18 communes entre 2010 et 2022), le tout dans un contexte où la population résidente n'a, elle, grimpé que de 4 % sur la même période. Certains estimeront peut-être faire déjà leur part du travail en recyclant ce qu'ils génèrent. Mais le tri n'est pas le sujet ici. La question est davantage d'agir en amont pour limiter, à la source, l'apparition de déchets qui peuvent être évités.

Une consultation dès le 15 janvier

Un diagnostic a été dressé à partir du profil des habitants de l'Agglomération et du nombre

de déchets engendrés. Un autodiagnostic a également été réalisé à l'échelle de chaque commune. Des ateliers ont été organisés par la suite avec des acteurs du territoire, représentants d'entreprises, d'associations ou encore d'institutions. De toutes ces étapes, se façonne un plan d'action qui fera l'objet d'une consultation auprès des habitants, de la mi-janvier jusqu'à la fin février. Un plan s'articulant autour d'axes clairs : la limitation des biodéchets, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la communication autour d'une campagne de prévention ou encore la seconde vie des objets.

Et si on pique-niquait sans couverts jetables ?

Chacun peut déjà, à son échelle, participer à la réduction des

déchets. Tout d'abord, par des réflexes simples, basiques : a-t-on vraiment besoin de verres et couverts jetables pour un pique-nique à la plage ? En faisant les courses, est-il indispensable d'acheter des produits suremballés ? Au travail, une gourde ou des pichets ne suffiraient-ils pas à remplacer les bouteilles d'eau en plastique ? Un petit effort est à la portée de tous !

En chiffres

817 c'est le nombre de kilogrammes de déchets générés, en moyenne, par chaque habitant sur Saint-Malo Agglomération en 2022.

606 c'est le nombre de kilogrammes de déchets par habitant que l'Agglo souhaite atteindre en 2030.

Une recyclerie envisagée

L'Agglomération prépare également un projet de recyclerie comprenant une collecte des encombrants. Une structure qui viendrait compléter l'offre de solutions de réemploi indispensable à une politique cohérente de prévention et de réduction des déchets.

Bientôt une nouvelle vie pour l'ex centre de tri, à Saint-Malo.



Des jouets au profit des enfants accueillis par Loisirs pluriels

Une convention relative à la récupération de jouets dans les déchèteries de Saint-Malo Agglomération a été conclue en septembre avec l'association Loisirs pluriel enfants pour une durée d'un an renouvelable. Cette association accueille des enfants et adolescents porteurs ou non d'un handicap pour leur permettent de vivre ensemble. Sur 24 enfants accueillis, la moitié est en effet porteur d'un handicap.



Comment l'Agglomération veut encourager le tri des déchets alimentaires

Réduire nos déchets passe aussi par un plus grand tri de ces derniers, à commencer par ceux issus de notre alimentation : les biodéchets. Sur ce sujet, Saint-Malo Agglomération va réorganiser leur prise en charge à la source, laquelle sera la règle dès 2024. Ces déchets alimentaires représentaient, encore en 2016, 40 % du contenu de notre poubelle ! Une donnée revue à la baisse en 2022 (30 %) : les communications appuyées autour de la lutte contre le gaspillage, croisées aux contextes inflationnistes, n'y sont peut-être pas étrangères. Pour rappel, la loi du 10 février 2020, relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, prévoit de généraliser le tri à la source des biodéchets au 1^{er} janvier 2024. Ce changement de pratique tend à valoriser ces biodéchets pour en tirer de véritables ressources par un retour à la terre du compost, un geste que Saint-Malo Agglomération encourageait dès 2011.

Composteurs individuels, composteurs collectifs, points d'apport volontaire : trois solutions selon les cas de figure

La collectivité, comme beaucoup d'autres en France, ne pourra pas, dès le 1^{er} janvier 2024, mettre en pratique le tri à la source des biodéchets pour 100 % de ses habitants. Le travail est toutefois en cours pour atteindre cet objectif le plus rapidement possible, de manière pérenne et adaptée à tous.

Des composteurs individuels sont ainsi déjà proposés et distribués aux particuliers qui en font la demande. Les biodéchets qui y sont déposés permettent de créer du compost, qui viendra donc alimenter votre jardin ou celui des autres. Des composteurs collectifs sont également testés sur neuf sites à Saint-Malo par l'association Les Marteaux du jardin avec qui Saint-Malo Agglomération a signé une convention. Les premiers retours se sont avérés positifs (huit tonnes de biodéchets déposés) et invitent à multiplier ces lieux de compostage partagé. L'installation de nouvelles aires est prévue sur certaines des 17 autres communes.



Atelier compostage avec l'association Les marteaux du jardin

Enfin, une troisième solution de collecte est à l'étude avec l'expérimentation encore en cours de points d'apport volontaire dédiés aux biodéchets. Ces derniers seront destinés aux personnes

ne pouvant pas bénéficier de composteurs individuels ou partagés. Chaque commune trouvera donc la formule lui convenant le mieux !

HISTOIRE #5 : LE MANQUE DE RÉUTILISATION

Saint-Malo Agglomération

**JE ME SUIS FAIT JETER :
POUR LUI, JE NE SUIS
PLUS À LA HAUTEUR...
MALGRÉ 5 ANS DE BONHEUR PARTAGÉ !**

#réduisons nos déchets

Face à la nécessité de réduire les déchets, Saint-Malo Agglomération a choisi d'interpeller tout un chacun sur ce sujet par un humour un brin provocateur. L'objectif n'est en effet pas de culpabiliser, mais de faire réagir, car si l'humain est la source du problème, il en est surtout la solution ! Ce sera l'objet de la consultation qui sera menée en 2024 sur le territoire. D'ici là, chacun peut d'ores et déjà appliquer une règle simple : celle des 4R. Refuser le superflu. Réduire notre consommation. Réutiliser plutôt que de jeter. Recycler nos déchets (et même les rendre à la terre en les compostant).

Conduire la transition vers des mobilités plus durables

**Encourager les mobilités douces
et amener les utilisateurs vers les
alternatives au « tout voiture » ?
Saint-Malo Agglomération
s'y emploie au quotidien.**



Une étude sur le secteur de la gare de Saint-Malo et ses environs

S'il est un sujet qui mérite réflexion, c'est bien celui la gare SNCF de Saint-Malo. Aménagée en 2005 pour recevoir 480 000 voyageurs annuels, elle accueille aujourd'hui trois fois plus de passagers. Mais avant d'envisager son agrandissement et la réorganisation de ses abords dysfonctionnels, la région Bretagne et la SNCF lancent une étude. L'Agglomération et la ville de Saint-Malo ont souhaité s'y associer en l'élargissant à l'environnement de la gare. Pour Pascal Bianco, vice-président de Saint-Malo Agglomération en charge de la mobilité : « C'est l'occasion de

réfléchir à ce qu'on attend de cet espace, de le préparer à ce que sera la mobilité dans 20 ans. » Gare routière, taxis, stationnement, réseau MAT, future maison du vélo, dépose-minute... Les axes de réflexion ne manquent pas pour harmoniser les usages dans un environnement devenu inadapté, sans compter la volonté des élus d'aller plus loin. La connexion du quartier de la gare au quartier Alsace-Poitou (en cours dans le cadre du renouvellement urbain), l'avenir du terrain qui accueille la Maison de l'habitat ou encore la minéralité du quartier sont quelques-

uns des exemples intégrés à la réflexion de ce qui est devenu une vraie étude urbaine. Dans un an, le diagnostic et les préconisations seront livrés aux commanditaires qui décideront de la suite à y donner. L'étude, d'un coût de 160 000 € HT, est financée à 40 % par SNCF Gares et connexions, à 20 % par la région Bretagne et à 40 % par la Ville et Saint-Malo Agglomération qui paient en réalité 10 % de son coût chacune. Les deux collectivités bénéficient en effet d'une subvention de la Banque des territoires diminuant leur part de moitié.

Pas de pause pour la sensibilisation

La Semaine des mobilités, qui s'est muée en Rendez-vous de la mobilité, du 16 au 22 septembre, a cédé la place à des animations dans plusieurs communes. Hirel, Saint-Jouandes-Guérets, Saint-Malo et Cancale ont accueilli les balades, défis et conférences proposés par huit porteurs de projet locaux. « Le bilan est positif, se réjouit Pascal Bianco. Sélectionnés à la suite d'un appel à projets Mobilités durables,

les porteurs ont fait part, après cette première édition dotée d'un budget de 6 900 euros, de leur envie de travailler ensemble pour proposer des animations plus importantes et toucher davantage de monde. »

Deux animateurs pour bouger autrement

Des actions de sensibilisation s'étalent désormais sur l'année. Elles sont menées par Noémie Dufouil, animatrice dédiée à la mobilité recrutée par Saint-Malo Agglomération en mars 2023 (un poste financé pendant deux ans dans le cadre du plan France Relance). À son actif, outre le suivi des Rendez-vous : le challenge Mobility Express proposé aux centres de loisirs du territoire, le



Les CM2 de l'école publique de Saint-Méloir-des-ondes, l'une des premières à avoir bénéficié du programme Savoir rouler à vélo avec notamment une belle sortie encadrée de 14 km, ont reçu leur diplôme le 12 décembre.

trophée des écoliers cyclistes, l'opération Mai à vélo pour les agents de SMA... L'Agglomération finance également le poste d'un animateur qui met en œuvre le programme national Savoir rouler à vélo. Ce professionnel intervient dans les classes de CM2 des écoles publiques et privées qui en font la demande, avec un objectif : faire en sorte que les enfants quittent le primaire en étant autonomes à vélo.



Les Rendez-vous
de la mobilité en septembre

10 millions d'euros pour accompagner la production de logements

Le programme local de l'habitat (PLH) de Saint-Malo Agglomération sonne la mobilisation de tous les acteurs pour redonner à l'agglomération sa vocation résidentielle.

Voté en conseil communautaire du 28 septembre et exécutoire depuis le 28 novembre, le PLH exprime la volonté des 18 communes du territoire de permettre à des publics variés d'accéder au logement, sans les opposer. Familles, jeunes, actifs, seniors doivent en effet pouvoir s'installer sur le territoire ou y rester dans un parcours résidentiel qui leur correspond. Des objectifs ambitieux, dans le contexte actuel, mais que Saint-Malo Agglomération entend atteindre aux côtés des communes.

Agir sur l'offre en maîtrisant le foncier

L'une des orientations essentielles du PLH est d'agir sur l'offre en maîtrisant le foncier pour produire du logement abordable et rendre le parc existant attractif. Le PLH acte ainsi la création de 5000 nouveaux logements d'ici 2028, dont 81 % dédiés à la résidence principale, en construction neuve et en réhabilitation du parc existant. Ils seront proposés à hauteur de 55 % en logement aidé (en accession et en locatif).

Accompagner les communes

L'élaboration d'une stratégie foncière fait partie des dispositifs mis en œuvre. Pour Marie-France Ferret, vice-présidente déléguée à l'habitat : « Sa construction est au cœur du PLH. Mais la reconstitution par les communes de réserves foncières, de même que la réhabilitation du parc existant, demandent du temps, des outils et des moyens. Pour aider les communes, des outils existent déjà. Elles peuvent notamment s'appuyer sur les services de Saint-Malo Agglomération, bénéficier de l'aide de l'EPF (Établissement public foncier de Bretagne), très présent sur notre territoire en soutien des projets... Il faut aller plus loin. En complément d'une aide à la mobilisation plus large des aides de l'État, l'accompagnement des communes en ingénierie, la formation aux outils fonciers et réglementaires, les échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre élus, des dispositifs

« La reconstitution par les communes de réserves foncières, de même que la réhabilitation du parc existant, demandent du temps, des outils et des moyens. »

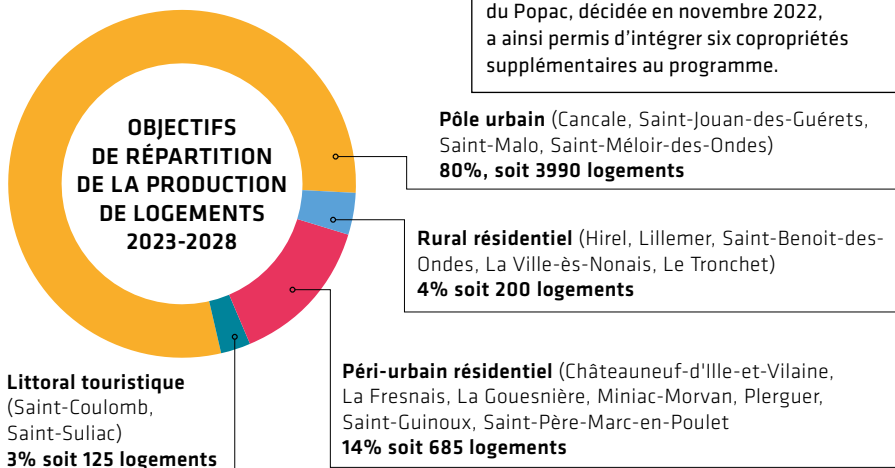
de portage foncier, un dispositif transversal d'animation et de gouvernance doivent être mis en place. Comme doit l'être une solidarité financière pour qu'en cas d'acquisition de terrain ou de réhabilitation d'habitat, le reste à charge des communes soit acceptable et supportable. Saint-Malo Agglomération a d'ores et déjà fléchi 10 millions d'euros pour cet accompagnement des communes et des acteurs de l'habitat. »



Première pierre du lavoir, un programme de 20 logements collectifs à Saint-Père-Marc-en-Poulet. De gauche à droite : Jean-Pierre Vauzanges et Frédéric Hardy (président et directeur général de la Rance), Jean-François Richeux, (maire), Delphine Rouxel (directrice de l'agence Nexity), Gilles Lurton (président de Saint-Malo Agglomération).

Six copropriétés supplémentaires accompagnées

Lancé en mai 2020 pour une durée de trois ans, le programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés (Popac) a permis d'accompagner trois copropriétés dégradées – dont l'une est actuellement en chantier – dans leurs travaux de rénovation ou pour redresser leur gestion. Cela peut paraître peu, alors que les besoins sont importants et que le dispositif suscite l'intérêt. La raison ? Un lancement opérationnel retardé du fait de la crise sanitaire et des délais d'intervention allongés pour les professionnels du bâtiment. La prorogation de 12 mois du Popac, décidée en novembre 2022, a ainsi permis d'intégrer six copropriétés supplémentaires au programme.



Le futur contrat de ville se construit avec les habitants

« Plus souples, plus adaptables, plus proches des besoins » : tel était le souhait de l'ancien ministre délégué à la Ville et au Logement, Olivier Klein, pour la nouvelle génération des contrats de ville qui prennent le nom d'Engagements quartiers 2030. La consultation des habitants des quartiers prioritaires est ainsi devenue un préalable à la construction de ces documents contractuels qui entreront en vigueur en 2024 pour une durée de six ans.

Des citoyens acteurs de leur quartier et de leur vie. C'est la demande que l'État a faite aux partenaires qui porteront les contrats Engagements quartiers 2030. Saint-Malo Agglomération est sur la même longueur d'onde. Depuis deux ans, les acteurs locaux associatifs et institutionnels, mais surtout les habitants du quartier prioritaire malouin, autour de l'hippodrome, ont été régulièrement interrogés. L'objectif : identifier les besoins de ces derniers et faire remonter les propositions. Point d'orgue de cette concertation, un forum citoyen organisé le 11 octobre dernier a réuni 155 participants pour poursuivre le débat. Parmi eux, les représentants de la politique de la ville, le monde associatif et entrepreneurial ainsi que 55 habitants du quartier prioritaire venus exprimer leurs besoins et participer à des tables rondes sur les thématiques qui les touchent. Ils ont pu questionner Gilles Lurton, présent en tant que maire de Saint-Malo, Marie-France Ferret, vice-présidente de Saint-Malo Agglomération en charge de la politique de la ville, Philippe Brugnot, sous-préfet, Olwen Dénès, conseiller départemental délégué à la politique de la ville ou encore Marilyn Bourquin, directrice générale d'Émeraude habitation. Tous se sont prêtés sans fard au jeu de la conférence inversée. Un cabinet d'études a été mandaté pour synthétiser et restituer l'ensemble des données de cette concertation au long cours, préalable indispensable à la rédaction en cours du prochain contrat de ville de Saint-Malo Agglomération.

Des enjeux identifiés avec ceux qui vivent sur place plutôt que des piliers venus d'en haut

L'accompagnement des jeunes, des lieux de vie conviviaux générateurs de lien social, des commerces de proximité, une cantine de



Forum citoyen du 11 octobre 2023

quartier : autant de thèmes et de projets que la population du quartier prioritaire attend et que le contrat de ville 2024-2030 devra prendre en compte. Exit les trois piliers sur lequel s'appuyait l'ancien document (cohésion sociale, développement économique et emploi, cadre de vie et renouvellement urbain) : le contrat de ville nouveau se recentre sur les enjeux du quartier, identifiés avec les habitants, et ses ressources. Certains services et actions existent déjà, proposés par la Ville, l'Éducation nationale, l'Agence régionale de santé, le Département, la Région... « Dans le cadre du contrat de ville nouvelle génération, aucune nouvelle action ne devra être engagée si elles ont déjà cours », a rappelé Philippe Brugnot. Il s'agira donc de ne rien doubler, mais d'orienter les publics vers

ces services en place relevant des politiques publiques de droit commun, ou de financer des actions qui n'existent pas encore.

Faire confiance à la jeunesse

En sus de la construction avec les habitants et de la remobilisation du droit commun, le futur contrat de ville acte le « aller vers » les habitants, les invisibles, afin que tous puissent faire valoir leurs droits. Il vise l'épanouissement de chacun en activant les leviers de la citoyenneté, de la réussite éducative et en s'appuyant sur la jeunesse, « qui ne doit pas apparaître comme un problème, mais comme une solution », rappelle Marie-France Ferret. Les actions menées devront enfin accompagner les habitants dans la transition écologique et énergétique.



Le café solidaire d'Alsace-Poitou crée du lien social

Un café solidaire a ouvert ses portes en octobre, au 24 rue du Poitou. Vient qui veut. Les mardi et jeudi après-midi, les habitants sont conviés à ce rendez-vous informel, chaleureux, où l'on peut parler de tout et de rien autour de Christine Poirier, une bénévole investie, et d'Audrey Goldberg « facilitatrice de lien social » travaillant pour l'association Les Marteaux du jardin. Portée par cette dernière, soutenue par Émeraude habitation qui met un local à disposition, l'initiative est encouragée par Saint-Malo Agglomération « via notre soutien aux Marteaux du jardin dans le cadre du contrat de ville, précise Julie Mathieu, responsable de la politique de la ville à SMA. Le conseil citoyen avait exprimé le besoin de lieux conviviaux, il a été entendu. Ce café constitue une première marche vers la cantine solidaire à laquelle de nombreux acteurs réfléchissent actuellement. »

Renouvellement urbain : un 2^e avenant signé

Le nouveau programme de renouvellement urbain porté par Saint-Malo Agglomération et ses partenaires date de 2018. Modes de vie, contraintes budgétaires, réglementations... En cinq ans, les choses ont changé et son ajustement était nécessaire pour suivre ces évolutions.

L'avenant de ce nouveau programme a été signé le 16 novembre 2023. Peu de changements sur le secteur de l'Étrier, où les démolitions se poursuivent. L'acte impacte davantage Alsace-Poitou. Si la déconstruction de certaines cages d'escalier reste d'actualité pour désenclaver le quartier, elle sera moins importante que prévu et seuls 44 appartements seront supprimés au

lieu de 54. La réhabilitation des 333 logements conservés est privilégiée, avec une rénovation plus qualitative, en label BBC (bâtiment basse consommation) et une diversification de l'offre : 36 appartements seront en locatif intermédiaire (PLS), 22 vendus en bail réel solidaire (BRS), 28 adaptés aux seniors et aux personnes en situation de handicap dans une maison

Émeraude, un concept déjà mis en œuvre par Émeraude habitation à l'Islet, à La Découverte. Ces évolutions, ainsi que l'intégration de locaux tertiaires et associatifs, la création de voies pour les piétons et les vélos et l'aménagement paysager de l'impasse du Maine, accent la transformation d'un projet de quartier en projet urbain.

L'Appart, le lieu où s'informer

Les habitants peuvent d'ores et déjà prendre connaissance de ce que sera leur environnement en poussant la porte de l'Appart : ouvert depuis la mi-décembre, ce T1 mis à disposition par Émeraude habitation au 10, rue du Poitou remplace la Maison du projet installée un temps avenue de Marville. Facilement identifiable par une fresque murale extérieure signée de l'artiste Blossom, l'Appart se veut lieu d'information et de rencontres. Le mobilier, créé par les Compagnons bâtisseurs et des jeunes en insertion encadrés par l'association Le Goéland, invite à s'y poser. L'Appart est ouvert le mardi de 9 h 30 à 12 h et le jeudi de 14 h à 16 h 30. Il sera officiellement inauguré le 17 janvier entre 15h et 17h.





Première rentrée pour le nouveau bâtiment de l'ENSM, d'une capacité de plus de 300 étudiants. Au rez-de-chaussée : le pôle administratif, une salle d'examen et neuf salles de travaux pratiques. À l'étage, 13 salles de cours, un laboratoire d'anglais et trois salles équipées de simulateurs (deux simulateurs machine et un de chargement de navires-citernes).

L'esprit Campus

En cette année scolaire 2023-2024, Saint-Malo Agglomération accueille 2 360 étudiants contre 2 175 l'année précédente. Plus de la moitié étudient sur le site du campus de Paramé, à Saint-Malo, que les élèves de l'École nationale supérieure maritime (ENSM) ont rejoint en septembre et où un restaurant universitaire – learning center devrait ouvrir en 2025.

Le site de Paramé, centre névralgique des étudiants

Sur les 2 360 étudiants accueillis sur le territoire de Saint-Malo Agglomération, le site du campus en accueille 1 275. Ils étudient principalement à l'IUT de Saint-Malo, au lycée public maritime Florence-Arthaud, au lycée institution Saint-Malo La Providence et à l'ENSM, respectivement implantés en 1992, 2016, 2021 et 2023. Le 1^{er} septembre dernier, les nouvelles promotions d'officiers de la marine marchande ont ainsi intégré leur nouvelle école à proximité des trois autres. Fruit de la cession, par la ville de Saint-Malo, d'un terrain de plus de 8 600 m² et de la construction d'un édifice de 3 433 m² de plancher préfinancé par la région Bretagne, elle remplace le site d'Intra-muros voué à devenir le futur musée maritime de la ville.

Quatre nouvelles formations en alternance

À chaque rentrée, ou presque, le campus s'enrichit aussi de nouvelles formations. Cette année, un nouveau CFA (centre de

formation en apprentissage) a ouvert au lycée institution Saint-Malo La Providence. Il propose un BTS ERPC (études de réalisation d'un projet de communication multimédia) en alternance. Et en dehors du campus, l'IGC Business School s'est installée en septembre à Atalante où elle propose, aussi en alternance, un Bachelor chargé de gestion commerciale, un BTS Tourisme 1^{re} année et un Bachelor initial post-bac.

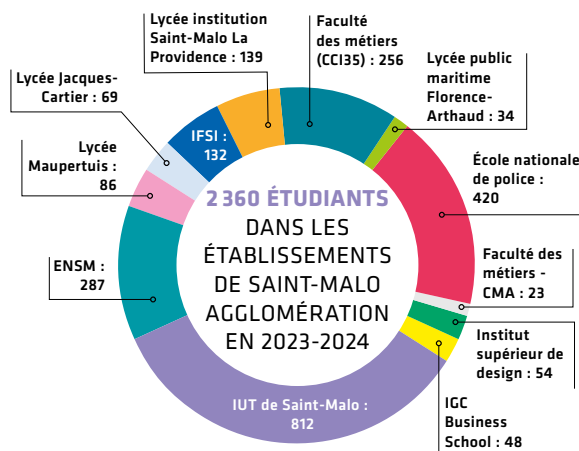
Un resto-U – learning center pour 2025

Comment permettre à tous ces étudiants, dont le nombre devrait encore augmenter, de se nourrir bien et pas cher ? Il existe bien deux lieux de restauration gérés par le Crous (un près du collège Duguay-Trouin, l'autre au sein de l'IUT), mais pas de restaurant universitaire digne de ce nom et de capacité suffisante. Ce sera chose faite en 2025. Issu d'une concertation avec les établissements, les associations étudiantes et les services de Saint-Malo Agglomération, le

projet fait actuellement l'objet d'un concours d'architectes. Le résultat devrait être connu fin janvier. L'établissement, dont la gestion sera assurée par le Crous Bretagne, intégrera une cuisine de production et pourra délivrer 600 repas sur place, en deux services, dans un espace de 300 places assises. Situé au cœur du campus, sur le terrain de skate park appartenant à la ville de Saint-Malo, il fera aussi office de learning center. L'accessibilité de la salle de restauration en dehors des horaires de repas ainsi que quatre salles de travail intégrées, d'une capacité de quatre à huit personnes, permettront aux étudiants de travailler seuls ou en groupes.

Coût total du projet, inscrit au contrat de plan État-Région 2021-2027 : 6,7 millions d'euros répartis entre les financeurs

- Cnous (État) : 1,8 M€
- Région Bretagne : 2,4 M€
- Département d'Ille-et-Vilaine : 0,7 M€
- Saint-Malo Agglomération : 0,7 M€ (fonds propres) + 1,1 M€ d'affectation du fonds de compensation de la TVA.



Une dynamique de campus enclenchée chaque année

À chaque rentrée, Saint-Malo Agglomération met en place des actions pour permettre aux étudiants de se rencontrer et de découvrir le territoire. Organisée avec l'IUT, la journée Activ'campus est sans aucun doute la plus emblématique. L'édition 2023, qui s'est déroulée le 5 octobre, a rassemblé 311 étudiants autour d'un programme à la carte. Au menu : des tournois de football à huit, de badminton et de basket, de l'escalade sur mur, de la piscine à AquaMalo, un défi rando-vélo pour découvrir l'exposition *La Mer autour* ou encore du kayak et du paddle avec la Société nautique de la baie de Saint-Malo (SNBSM).

Cette année, et c'est nouveau, la collectivité a aussi proposé un atelier théâtre gratuit aux étudiants, chaque mardi soir entre octobre et décembre. Une dizaine d'étudiants issus de plusieurs établissements ont ainsi participé aux neuf séances animées par Yael Dyens et Margot Reminiac de la compagnie Les Chapeliers, dans une salle prêtée par le lycée public maritime à Saint-Malo. Par ailleurs, le chéquier Activ'campus distribué, en septembre, aux étudiants de première année, leur permet de découvrir, gratuitement, de nombreuses activités sportives et culturelles. Pour répondre aux préoccupations des jeunes en matière de pouvoir d'achat, il s'est enrichi de bons plans dans plusieurs enseignes.



311 étudiants ont participé à Activ'Campus, le 5 octobre 2023

Des événements pour se préparer à l'avenir

Pour se préparer, le mieux, c'est d'abord de s'informer. Le 16 novembre, au Quai St-Malo, la Nuit de l'orientation de la CCI, organisée pour la 1^{re} fois à Saint-Malo, a attiré 1 200 visiteurs venus se repérer dans des univers professionnels multiples et parfois complexes. Le Forum de l'emploi, qui aura lieu vendredi 16 février après-midi et samedi 17 février matin, est une autre occasion de s'informer, voire de trouver un stage, une alternance, un job d'été ou un emploi pérenne. Plusieurs événements permettent par ailleurs aux étudiants de s'entraîner et de faire valoir leurs compétences. C'est le cas de FlagMalo, concours de cybersécurité de l'association

étudiante Génération R&T (réseaux et télécoms), dont la septième édition, le 9 décembre dernier, a vu s'affronter 10 équipes de cinq (étudiants et lycéens confondus). Autre manifestation, cette fois pour s'initier à l'entrepreneuriat, le challenge organisé avec Pépite Bretagne : Une Idée pour mon territoire. Cet événement, basé sur l'intelligence collective pour répondre à une problématique de territoire, aura lieu les 30 et 31 janvier au lycée La Providence.

Le 2^e schéma local de l'enseignement supérieur et de la recherche au vote du 21 décembre

Soumis au vote, en conseil communautaire, le 21 décembre, le 2^e schéma local de l'enseignement supérieur et de la recherche énonce quatre principes fondateurs : une inscription territoriale sur les pays de Saint-Malo et de Dinan, une approche environnementale déployée sur l'ensemble des stratégies et actions, un soutien aux activités de recherche scientifique et académique, ainsi que le soutien à la réussite de toutes et de tous. Il se décline en trois ambitions : évoluer vers un pôle d'enseignement supérieur reconnu, tourné vers les besoins du territoire et vers l'international ; accompagner les parcours de formation et favoriser l'excellence ; accroître l'indépendance et l'engagement des étudiants.



La Nuit de l'orientation, le 16 novembre, a attiré 1 200 visiteurs

La cybersécurité : un enjeu majeur

La construction du nouveau schéma directeur des systèmes d'information et du numérique pour la période 2023-2027 vient de s'achever.

Parmi les enjeux, la sécurité des systèmes d'information et la protection des données : deux sujets intimement liés.

La direction mutualisée des ressources numériques (DMRN) gère les 1700 postes de travail des collectivités de Saint-Malo, Cancale et Saint-Malo Agglomération. Ce sont autant de portes d'entrées pour les cybercriminels et le risque s'est accru avec la crise sanitaire et le déploiement du télétravail. En 2022, la DMRN a ainsi fait réaliser un audit, intégralement financé par l'état, dans le cadre du volet cybersécurité de France Relance que pilote l'ANSSI (agence nationale pour la sécurité des systèmes d'informations). Des actions de durcissement des postes de travail, des serveurs et des réseaux ont été menées et se poursuivent.

D'autre part, en 2023, la DMRN a fait intervenir l'entreprise malouine Alcyconie, membre de la French Tech Rennes St Malo, pour mettre en place une politique de gestion de crise cyber en cas d'attaque. Le dispositif s'articule en cellules de crises décisionnelles et opérationnelles, et des simulations de crise sont prévues en 2024. « Le but, c'est d'augmenter notre maturité et notre capacité de réaction en cas d'attaque. C'est d'autant plus important que la cybercriminalité n'a jamais été aussi forte qu'aujourd'hui », explique Philippe Soulier, directeur de la DMRN. « Les



principales motivations des attaquants sont l'appât du gain : des demandes de rançon ou la revente d'informations, mais aussi l'espionnage et la déstabilisation », précise Michel Urvoy, responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) et délégué à la protection des données.

Les données personnelles sont l'un des nerfs de la guerre. Source d'inquiétude quand il est entré en application, en 2018, le règlement général de protection des données (RGPD) a fait l'objet d'une offre de service de la direction mutualisée pour les communes de Saint-Malo Agglomération. Avec l'aide du délégué à la protection des données, un registre des traitements a pu être établi pour chaque commune adhérente au service. Ce registre obligatoire permet

notamment de vérifier la légalité de chaque usage des données personnelles et d'assurer le droit des personnes concernées. Aujourd'hui, les principales mesures en matière de RGPD sont prises et les réflexes en cours d'acquisition. Les interrogations portent de plus en plus sur le risque d'attaque et les moyens de s'en prévenir. L'accompagnement des communes sur ces sujets va donc se renforcer en 2024.



**Guide pratique RGPD
de la Cnil**

https://www.cnil.fr/sites/cnil/files/2023-04/cnil_guide_securite_des_donnees_personnelles-2023.pdf

Des services gratuits en cas de cyberattaque

À l'occasion de l'European Cyber Week, du 21 au 23 novembre à Rennes, la région Bretagne a présenté Breizh Cyber. Ce nouveau service offre aux collectivités, entreprises et associations bretonnes un centre de réponse aux incidents cyber, joignable par téléphone au 0 800 200 008 (appel gratuit) et sur www.breizhcyber.bzh. Autre dispositif, accessible à tous y compris aux particuliers, la plateforme gouvernementale www.cybermalveillance.gouv.fr permet de s'informer, de se protéger, de signaler et même de déposer plainte.

La sobriété numérique : l'un des enjeux du schéma directeur

Si rien n'est fait, le numérique pourrait représenter 7 % des émissions de GES de la France à l'horizon 2040, contre 2 % aujourd'hui. C'est la raison de la loi du 15 novembre 2021 sur la réduction de l'empreinte environnementale du numérique (dite loi REEN), qui impose aux communes et intercommunalités de plus de 50 000 habitants de se doter d'une stratégie numérique responsable au 1^{er} janvier 2025. La DMRN et la direction de la transition écologique ont d'ores et déjà entamé les réflexions et les études nécessaires.

Festi'Mape : de nouveaux temps forts pour rythmer l'année

**Au Mape (Malo Agglo petite enfance),
on faisait déjà la fête de l'automne,
la fête de l'hiver et la fête de l'année.**

**Maintenant, on fait en plus
les Festi'Mape : des fêtes
d'une semaine avant les vacances
scolaires de la Toussaint, de Noël,
d'hiver et de Printemps.**

Pour rythmer l'année, faire plaisir aux tout
petits et favoriser les échanges avec et entre les
assistantes maternelles, quoi de mieux que les
fêtes ? Organisées depuis octobre, les Festi'Mape
sont conçues pour se dérouler une semaine
durant, avant chacune des vacances scolaires,



Au Festi'Mape d'avant la Toussaint

à raison de deux groupes par jour (sauf le
mercredi) et par commune. Au programme :
des ateliers free style et Snoezelen le lundi, de la
musique et de la motricité le mardi, de la musique
et du free style le jeudi, des ateliers Snoezelen et
motricité le vendredi. « On propose des ateliers
diversifiés aux usagers, en priorité aux assistants
maternels, explique Armelle Bailleul, directrice
du Mape. S'il reste des places, les parents sont
invités, mais les Festi'Mape sont surtout conçus
pour permettre aux assistants maternels de se
rencontrer, d'échanger, d'interagir, de se réajuster
et d'améliorer leurs pratiques. » Les ateliers sont
animés par des professionnels : des intervenants
extérieurs ou des animatrices du Mape qui
ont suivi des formations leur permettant de
mener des animations. C'est le cas de l'activité
snoezelen, une pratique de stimulation
multisensorielle et apaisante.

Des semaines qui changent du quotidien

Pour leur toute première édition, avant la
Toussaint, les Festi'Mape ont proposé 16 temps
auxquels 182 enfants et 54 assistantes maternelles
ont participé. Les retours sont très positifs.
« On voulait vraiment créer une semaine
exceptionnelle, avec des activités différentes de
ce qu'on propose au quotidien aux assistantes
maternelles, avec une ouverture plus culturelle,
précise Solenn Hervé, animatrice au Mape.
Par exemple, pendant l'atelier musique, les
enfants ont exploré des instruments qu'ils
n'avaient pas l'habitude de voir et écouté des
chansons différentes de ce qu'ils entendent
habituellement. » De vrais jours de fête, donc,
qui changent des ateliers classiques même si au
Mape, c'est toujours la fête !



Silence, on crée...

Ce n'était pas un jour de Festi'Mape, mais c'était quand même un moment exceptionnel. Invité
par le Mape à La Ville-ès-Nonais, les 4 et 5 décembre, l'artiste nantais Hugo Duras, « coloriste
imaginaire » comme il se présente, a permis aux tout-petits de devenir, en toute autonomie,
peintres et créateurs. Son atelier de 45 minutes, Comme un pinceau dans l'eau, est conçu comme
une performance artistique. C'est aussi une expérience sensorielle et émotionnelle tout en calme
et sérénité, où les adultes ne font qu'observer. L'atelier des tout-petits, qui s'est déroulé le
5 au matin, était en quelque sorte une mise en pratique de la conférence donnée la veille au soir.
« La consigne, pour les adultes, était vraiment d'observer, explique Élodie Breton, animatrice au
Mape, de laisser les enfants explorer la peinture et les objets, avec leurs émotions. C'est une posture
inhabituelle, et même un peu difficile pour une assistante maternelle, de laisser des tout-petits
manipuler sans intervenir, mais c'est vraiment enrichissant. C'est aussi respecter l'enfant dans
ses choix et dans son rythme. »

NOS COMMUNES ONT DU TALENT



Cancale

Molécule à l'Olympia

Connu pour ses expérimentations, notamment la production de musique par la pensée, le Cancalais Romain de La Haye-Serafini, alias Molécule, poursuit son parcours atypique. Le musicien baroudeur avait, entre autres, réalisé un album composé de sons enregistrés lors d'une expédition au Groenland. Sa nouvelle œuvre : RE-201, a été produite entre Paris et Kingston. Il sera sur scène à l'Olympia le 7 février 2024.



Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine

Vingt travailleurs de l'ESAT médaillés

Le 5 octobre 2023, des travailleurs de l'ESAT Les ateliers du domaine ont reçu un joli coup de projecteur. Vingt d'entre eux se sont vu remettre la médaille du travail. Un moment qui compte aussi bien pour eux que pour les dirigeants de l'association qui accueille des personnes en situation de handicap psychique. Elles sont 101 à y travailler (restauration, espaces verts, menuiserie, conditionnement et bois de chauffage).



Hiré

Des graines d'artistes récompensées

Les bibliothèques du Marais Blanc, dont fait partie celle d'Hiré, ont organisé un concours d'art postal en cette fin d'année sur le thème des licornes et dragons. Plusieurs enveloppes décorées de manière inventive ont été départagées. Dans la catégorie 3-7 ans, Zélie Marcille a été désignée lauréate. Nathan Lafaye a remporté la catégorie 8 ans et plus. Tous deux ont reçu de la mairie un bon d'achat de 30 euros à valoir chez Cultura.



Le Tronchet

Gérard Goré, conteur en gallo

Bien connu des habitants du Tronchet où il vit et où il a récemment animé l'après-midi organisé en l'honneur des anciens, cet ancien colporteur (qui colportait aussi les récits des gens rencontrés lors de ses tournées) est un passeur d'histoires, écrivain et conteur. Accompagné de son âne, il animera une randonnée-patrimoine contée à la forêt du Mesnil, en juillet et août (les mardis à 9 h 30 au départ du village vacances Odalys).



Lillemer

Il propose des ateliers d'entraide à la généalogie

Jacques Lemarié est un fondu d'histoire. Celle de sa famille aussi bien que de la Bretagne, auxquelles il a consacré un ouvrage de 800 pages. Le Lillemérois, membre du Cercle généalogique de la Côte d'Émeraude, propose des rencontres où les passionnés de généalogie « peuvent partager leurs connaissances, idées, ressources ». La mairie a mis une salle à sa disposition pour ces moments d'échanges privilégiés entre enquêteurs du passé. Contact à lemariej@orange.fr



Miniac-Morvan

Le cercle celtique En Dériole toujours plus haut

L'association de danse bretonne miniacoise a parcouru du chemin depuis sa création en 2016. Cette année, elle est gratifiée d'une seconde place au concours de 1^{re} catégorie de la confédération Kenleu, ce qui lui permet d'accéder à la catégorie la plus prestigieuse : Excellaïs ! La prochaine étape serait-elle d'accéder au titre de champion de Bretagne ? À suivre...



Saint-Jouan-des-Guérets

Des bénévoles luttent contre le cancer

L'association Saint-Jouan Espérance fêtera l'an prochain ses 20 ans d'existence, soit deux décennies de combat en faveur de la recherche contre le cancer. Les bénévoles collectent des fonds différents événements tout au long de l'année. Un engagement qui s'est traduit encore récemment par la remise d'un chèque de 10 000 euros à l'association pour le développement de l'hématologie-oncologie.



Saint-Guinoux

Isabelle Giné-Besnard en concert à New York

« Représenter Saint-Guinoux aux États-Unis est une chance unique ». Isabelle Giné-Besnard s'apprête à s'envoler pour New York où elle se produira en concert. Le rendez-vous est fixé le 15 janvier au mythique Carnegie Hall. Une invitation surprise venue d'outre-Atlantique en vue de célébrer les 80 ans du musicien Karl Djenkins. La Guinoléenne partagera cette expérience avec d'autres membres de l'association Mosaïque musicale malouine.



Saint-Malo

Marie-Sarah Barré-Ruellan reçue à l'Élysée

« Il y aura un avant et un après », glisse Laurence Ruellan. Sa fille, Marie-Sarah, paracavalière de haut niveau, a été reçue à l'Élysée le 8 octobre dernier, aux côtés d'autres sportifs. La Malouine, atteinte d'un double handicap, moteur et intellectuel, a terminé 3^e du concours de parades en équipe des Virtus Global Games (les championnats du monde de sport adapté). La championne a profité de l'invitation pour prendre la pause avec le Président !

Artistiques, sportifs, scientifiques, héroïques, historiques, talents du cœur, d'hier et d'aujourd'hui, parfois méconnus... Ils témoignent de l'extraordinaire diversité de notre territoire. SMA Magazine vous propose d'en découvrir quelques-uns, un talent par commune au gré de l'actualité ou de nos découvertes, pour un panorama éclectique, insolite et unique du territoire.



La Fresnais

L'ancienne restauratrice a fêté ses 100 ans

C'est une figure que les anciens du village ont bien connue. Juliette Rannou, qui a fêté ses 100 ans le 10 octobre 2023, a en effet tenu, de 1950 à 1984, l'ancien restaurant de la gare. Une aventure inoubliable pour cette Fresnaisienne d'adoption, native du sud du département. Vivant désormais à Saint-Mélor-des-Ondes, elle passe encore régulièrement devant son ancien commerce devenu bar-tabac.



La Gouesnière

Le comte de Kergariou et la Vierge du Bois Renou

Le sanctuaire du Bois Renou fait l'objet d'une rénovation par la mairie. L'occasion de mettre en lumière le comte de Kergariou. Ce dernier avait fait ériger, en 1897, une grotte et une "montagne" sur laquelle trône une statue de la Vierge en remerciement pour la guérison de son épouse



La Ville-ès-Nonais

De futurs chefs à la bibliothèque ?

En dehors de ses heures d'ouverture hebdomadaire, la bibliothèque dispense un riche programme d'activités. Entre autres, un atelier pour enfants dédié à une thématique précise et se déroulant un mercredi par mois. La dernière séance était consacrée à la cuisine du monde. Au menu : samoussas au thon façon Île de la Réunion, sablés au curry et pizzas. Une séance qui a révélé de futurs chefs de cuisine, des talents nonaisiens de demain !



Plerguer

Vingt joueuses rassemblées autour du ballon rond

L'équipe féminine du PJLM (Plerguer-Miniac) a soufflé sa deuxième bougie. Coachées par Sandy Coudert, les footballeuses disputent une douzaine de matches par saison. Le 28 novembre, elles ont d'ailleurs décroché une belle victoire 2 à 0 face au FC Baie du Mont-Saint-Michel. Les joueuses se retrouvent le mardi de 19 h à 21 h au stade Pierre-Romé de Plerguer et le mercredi de 19 h à 20 h en salle à Miniac-Morvan.



Saint-Benoît-des-Ondes

Le joli succès de la fête sur la grève

Le retour de la fête sur la grève le 15 août dernier a laissé plus d'un sourire sur les visages des participants. À l'initiative, la mairie et le monde associatif, lesquels sont parvenus à récolter 1 336 euros à l'occasion de cet événement estival. Une jolie somme remise à l'école bénédictine.



Saint-Coulomb

800 coureurs entre sable et boue !

Le Running club colombanais organisait la 4^e édition de son trail Entre terre et mer, toujours au profit du Téléthon. 800 coureurs engagés étaient répartis sur deux tracés, l'un de 14 km et l'autre de 24 km. Un parcours exigeant entre route, chemin et plage : du sable et beaucoup de boue ! Du courage et de la détermination, il en fallait. Bilan des courses : l'événement a permis de récolter la jolie somme de 3 930 euros.



Saint-Mélor-des-ondes

Deux talents commerciaux

Les nouveaux commerces se succèdent rue d'Émeraude. En juillet 2022, deux frères se lançaient dans la vente de fromages, vins et bières : L'Ancre Frères de Gautier et Enguerrand Ducret. Une nouvelle voisine les a rejoints en octobre dernier. Mélanie Morel a ouvert Aroma Vrac, un magasin de produits alimentaires en vrac, détergents, cosmétiques ou encore de minéraux. L'un et l'autre ont reçu un Pass commerce de l'Agglomération.



Saint-Père-Marc-en-Poulet

Théo et sa grand-mère, duo de choc en pâtisserie !

« Ça restera un souvenir génial pour nous deux ». Grande habituée des concours de pâtisserie où elle excelle dans la confection de macarons, Jacqueline Roussel-Lecardonnell a vécu un moment magique avec son petit-fils Péréen, Théo. Tous deux se sont inscrits au concours de pâtisserie du salon du chocolat et de la pâtisserie de Vannes, en novembre dernier. Le duo de choc a décroché la médaille de bronze.



Saint-Suliac

Le LAM donne le la

Relancée en 2019 par un groupe de Suliçais, cette école de musique connaît un second souffle. En quatre ans, elle est passée de 15 à 40 élèves encadrés par cinq professeurs. Piano, batterie, guitare, chant, saxophone, éveil musical... Il y en a pour tous les goûts. Les adhérents disposent aussi d'un studio de répétition équipé. Une belle aventure rendue possible par le soutien actif de la mairie et l'implication des bénévoles.

HISTOIRE **#2** : UN GASPILLAGE DE TROP



**JE ME SUIS
FAIT JETER
CE MATIN !
ELLE A
PRÉFÉRÉ
UN PETIT
JEUNE...**

#réduisons nos déchets

